



PLAN D'ACTION DU LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE dans le contexte de la pandémie Covid-19 Année scolaire 2020-2021

I. INTRODUCTION

La pandémie de Covid-19 a obligé les différents pays à prendre des **mesures sanitaires strictes** afin d'éviter la transmission de la maladie. Une de ces mesures est la réduction des interactions sociales ce qui a amené à la **fermeture des écoles** pendant plus de trois mois.

L'évolution favorable de la pandémie ainsi que l'importance de garantir le droit à l'éducation et à la protection de l'enfant font qu'actuellement **la priorité est l'ouverture des centres d'enseignement avec un maximum de normalité.**

Le Plan d'Action doit établir les bases pour que l'année scolaire 2020-2021 puisse reprendre avec les garanties nécessaires, en cherchant l'équilibre entre la protection de la santé des personnes, la gestion correcte de la pandémie et le droit de tous les élèves à une éducation de qualité.

Les objectifs de ce Plan d'Action sont les suivants :

- Malgré la pandémie, tous les élèves doivent pouvoir accéder à l'éducation de façon équitable.
- L'apprentissage doit se faire avec un maximum de normalité, en suivant les instructions sanitaires et en préservant la fonction sociale de l'éducation.
- L'école doit garantir un environnement sûr avec un minimum de risques.
- Les établissements doivent être en mesure de contribuer au contrôle de l'épidémie et à l'identification rapide des cas et des contacts.

Le Plan d'Action repose sur **deux grands piliers** :

- Les **mesures de prévention** pour éviter la transmission du virus.
- La **traçabilité** des cas et des contacts.

Ce Plan d'Action a été élaboré à partir des documents suivants :

- **PROTOCOLE SANITAIRE**
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
« Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte Covid-19 »

- **PLA D'ACTUACIÓ**
Departament d'Educació de la Generalitat de Catalunya
«Pla d'actuació per al curs 2020-2021 per a centres educatius en el marc de la pandèmia Covid-19»
- **PROTOCOLE DE PRÉVENTIN DES RISQUES DU TRAVAIL**
Europreven -Prevención de Riesgos Laborales
«Plan de Actuación y Contingencia frente al Coronavirus-Covid 19»

II. PACC : PLAN D'ACTION CONTRE LE COVID-19

Le Service de santé scolaire a préparé un **Plan d'Action contre le Covid-19 (PACC)** en suivant les recommandations des autorités sanitaires.

Le **PACC** est structuré en deux parties :

1. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION (voir ANNEXE 1)

1. Maintien de la distanciation physique
2. Lavage des mains
3. Port du masque
4. Limitation du brassage des élèves
5. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels
6. Formation, information et communication
7. Structure de l'infirmierie
8. Contrôle sanitaire des différents espaces

2. MESURES SPÉCIFIQUES : PROTOCOLES ET PROCÉDURES (voir ANNEXE 2)

Site de Pedralbes

1. Définition des espaces à l'infirmierie pour minimiser le risque d'infection
2. Gestion des élèves
Organisation du passage et distribution des élèves à l'infirmierie.
Conditions pour l'accès des élèves. **Déclaration responsable des parents**
3. **Gestion des cas suspects de Covid**
4. Protocoles de biosécurité
5. Gestion des déchets
6. Nettoyage et désinfection des locaux
7. Gestion des visites externes/internes

Site de Munner

1. Définition des espaces de soins et des circuits
2. Prise en charge des soins par le personnel
3. Gestion des élèves
Conditions pour l'accès des élèves. **Déclaration responsable des parents**
4. Gestion des cas suspects de Covid
5. Gestion des visites et évacuation des élèves
6. Mesures de protection pour le personnel
7. Gestion des déchets sanitaires

Le PACC est réalisé en fonction des **normes sanitaires actuelles**. Il peut s'adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Le plan d'action a un sens s'il est **suivi de façon responsable par toute la communauté éducative**, élèves, parents et personnels du LFB.

III. PLAN D'ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1. ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE (voir ANNEXE 3)

- 1. Présentation**
- 2. Déroulé de la journée type**
- 3. Organisation des groupes et des espaces**
 1. Accueil des élèves
 2. Groupes stables
 3. Entrée et sortie des élèves
 4. Salles de classe
 5. Circulations
 6. Demi-pension
 7. Récréation
 8. Activités sportives
 9. Médiathèque
- 4. Continuité pédagogique en distanciel**

2. ORGANISATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (voir ANNEXE 4)

- 1. Organisation des groupes et des espaces**
 1. Entrée des élèves
 2. Circulation
 3. En classe
 4. Les enseignements de langue
 5. Utilisation du matériel
 6. Activités sportives
 7. BCD
 8. Utilisation des toilettes
 9. Récréation
 10. Demi-Pension
 11. Sortie
- 2. Protocole pédagogique en cas de confinement**

3. ORGANISATION SECONDAIRE (ANNEXE 5)

1. Organisation des groupes et des espaces

1. Effectifs et aménagements des espaces
2. Groupes stables
3. Gestion des circulations
4. Salles de cours
5. Demi-pension
6. Récréation
7. Activités sportives
8. Centre de Documentation (CDI)

2. Organisation pédagogique

1. Scénario 1 100% présentiel
2. Scénario 2 : distanciel- mi présentiel
3. Scénario 3 : : 100% distanciel
4. Points forts à travailler dans les trois scénarios

4. PLAN DE NETTOYAGE, DÉSINFECTION ET VENTILATION (voir ANNEXE 6)

1. Normes générales

1. Nettoyage et désinfection
2. Ventilation
3. Espaces et fréquences
4. Actions complémentaires

2. Protocole de nettoyage, désinfection et ventilation

1. Équipe de nettoyage propre
2. Équipe de nettoyage supplémentaire
3. Protocole spécifique

IV. PLAN D'ACTION POUR LA RÉINCORPORATION AU TRAVAIL DU PERSONNEL

Le Service des Ressources Humaines, avec l'entreprise EUROPREVEN (Prevención de Riesgos Laborales) a préparé un **Plan de Contingence pour la réincorporation au travail du personnel.**

PLAN D'ACTION POUR LE PERSONNEL DU LFB (voir ANNEXE 7)

- 1. Antecedentes**
- 2. Objeto**

- 3. Alcance**
- 4. Normativa aplicable**
- 5. Definiciones**
- 6. Metodología**
- 7. Evaluación del riesgo de exposición al Covid-19**
 1. Actuación ante un caso probable de Covid-19 en el LFB
 2. Actuación ante un caso asintomático
 3. Evaluación del riesgo de exposición
 4. Información a los trabajadores
 5. Trabajadores especialmente sensibles
- 8. Anexos**

V. ANNEXES PACC : PLAN D'ACTION CONTRE LE COVID-19

- 1. ANNEXE 1. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION . SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE**
- 2. ANNEXE 2. MESURES SPÉCIFIQUES : PROTOCOLES ET PROCÉDURES. SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE**
- 3. ANNEXE 3. PLAN D' ORGANISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE**
- 4. ANNEXE 4. PLAN D' ORGANISATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**
- 5. ANNEXE 5. PLAN D' ORGANISATION du SECONDAIRE**
- 6. ANNEXE 6. PLAN DE NETTOYAGE, DÉSINFECTION ET VENTILATION**
- 7. ANNEXE 7. PLAN D'ACTION POUR LA RÉINCORPORATION AU TRAVAIL DU PERSONNEL**

PACC

PLAN D'ACTION
CONTRE COVID-19



MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION
SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

INTRODUCTION

La pandémie de Covid-19 a obligé les différents pays à prendre des mesures sanitaires strictes afin d'éviter la transmission de la maladie.

La situation épidémiologique actuelle, demande une adaptation des protocoles et des mesures de prévention à appliquer dans les établissements scolaires.

Le Service de santé scolaire a préparé un **Plan d'Action contre le Covid-19 (PACC)** en suivant les recommandations des autorités sanitaires.

Le **PACC** est structuré en deux parties :

1. Mesures générales de prévention

Cette partie comprend toutes les mesures que le LFB doit mettre en place aussi bien au niveau individuel que collectif.

Ce document ne rentre pas dans les détails techniques qui sont présentés dans la deuxième partie. Il est destiné à l'ensemble de la communauté éducative. Il a aussi un objectif d'éducation à la santé pour bien comprendre les différentes mesures que chacun à son niveau doit prendre pour éviter la propagation du virus.

2. Mesures Spécifiques: Protocoles et procédures

Il s'agit des protocoles et des procédures telles l'accueil des élèves à l'infirmerie selon nouvelles mesures sanitaires, la gestion des cas suspects de **Covid-19**, les précisions techniques sur le matériel de protection et de biosécurité ainsi que la gestion des déchets et la désinfection et le nettoyage des locaux.

Il y aussi des protocoles spécifiques à l'École Maternelle.

Ce **PACC** est réalisé en fonction des normes sanitaires actuelles. Il peut s'adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Ce plan d'action a un sens s'il est suivi de façon responsable par toute la communauté éducative, élèves, parents et personnel du LFB.

Merci de votre collaboration.

Equipe de Santé du LFB

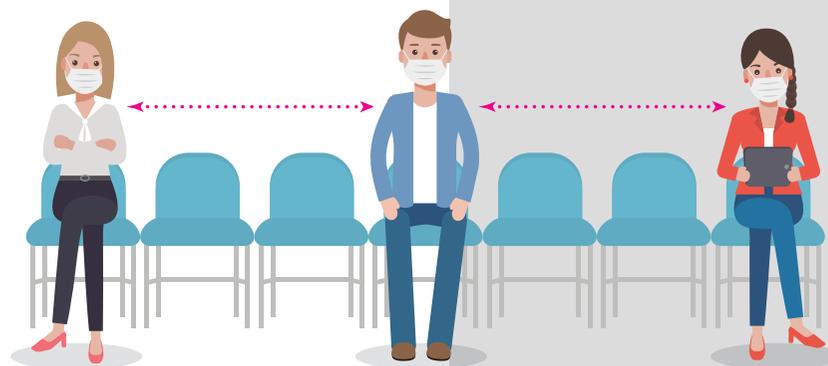
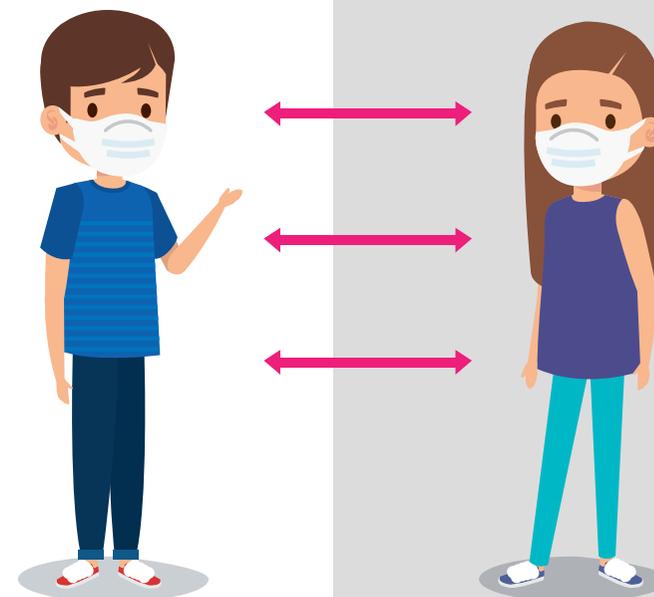
1. MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Le maintien de la distanciation physique est la mesure de prévention la plus efficace, le principe est le respect d'une distance minimale recommandée entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans les établissements doit permettre de respecter ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'établissement, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



2. LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- avant et après chaque repas
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile

À défaut, le gel hydroalcoolique doit être utilisé (même procédure sans séchage).

- de façon limitée en présence d'un adulte à l'élémentaire uniquement si le lavage des mains est impossible.
- contre-indiqué à la maternelle.

Dans tous les cas le gel hydroalcoolique doit être laissé hors de portée des enfants (risques d'ingestion ou de projections dans les yeux).

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains, paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts et les ongles



Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

3. PORT DU MASQUE

Comment porter le masque?



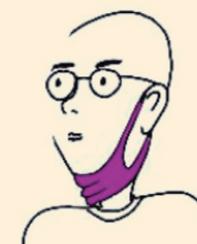
SOUS LE NEZ



AU DESSUS DU
MENTON



PAS ASSEZ
SERRÉ



SOUS LE
MENTON

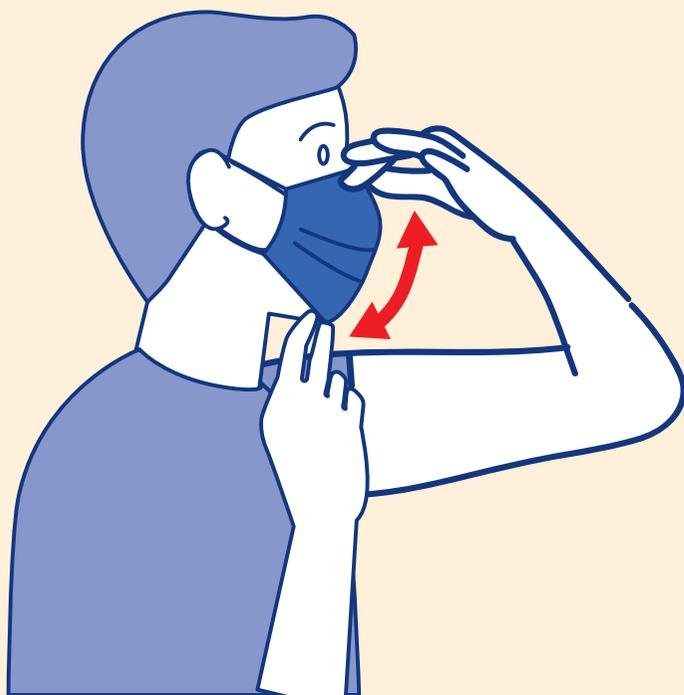


COUVRANT LE NEZ, LA
BOUCHE, LE MENTON



Pour les personnels, la réglementation prise pour faire face à l'épidémie de Covid-19 rend obligatoire le port d'un masque chirurgical ou hygiénique homologué (norme UNE) en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti.

C'est notamment le cas dans les salles de classe, pendant la circulation au sein de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.



3. PORT DU MASQUE

Pour les élèves:

Le port du masque chirurgical ou hygiénique homologué (norme UNE) est indiqué à partir de 6 ans dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (récréation...).

L'avis du médecin traitant déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Le port du masque n'est pas indiqué pour les enfants de moins de 6 ans.

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

4. LIMITATION DU BRASSAGE DES ÉLÈVES

Les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés avec le respect des gestes barrière.

On évitera, dans la mesure du possible les espaces partagés, les changements de classe et les déplacements à l'intérieur du lycée.

Les entrées et les sorties du LFB peuvent se faire de façon échelonnée afin de maintenir la distance et éviter les agglomérations.

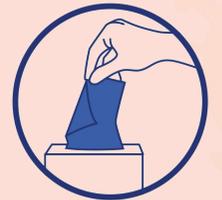
PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



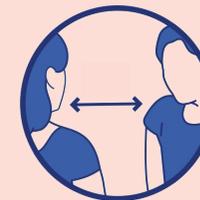
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance ne peut être respectée et en présence d'élèves pour les personnels

5. NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES LOCAUX ET MATÉRIELS

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

Privilégier que chacun prenne en charge de nettoyer son poste en début, en fin de cours ou de journée avec un kit de nettoyage (clavier et plan de travail).

Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif, imprimantes, photocopieurs, ...

Désinfecter les objets que l'on emmène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.



6. FORMATION, INFORMATION ET COMMUNICATION

Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptées à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers.

La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles.

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Le personnel de direction, les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés par tous moyens aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

Le personnel du service de santé scolaire apporte son appui à ces actions de formation et d'information.



FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.



2

Tousse et étourne dans le pli de ton coude et loin de tes amis.

3

Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle.



4

Salue tes amis de loin.



5

Respecte la distance recommandée.



6

Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).



7. STRUCTURE DE L'INFIRMERIE

Définition des espaces pour minimiser les risques de contagion

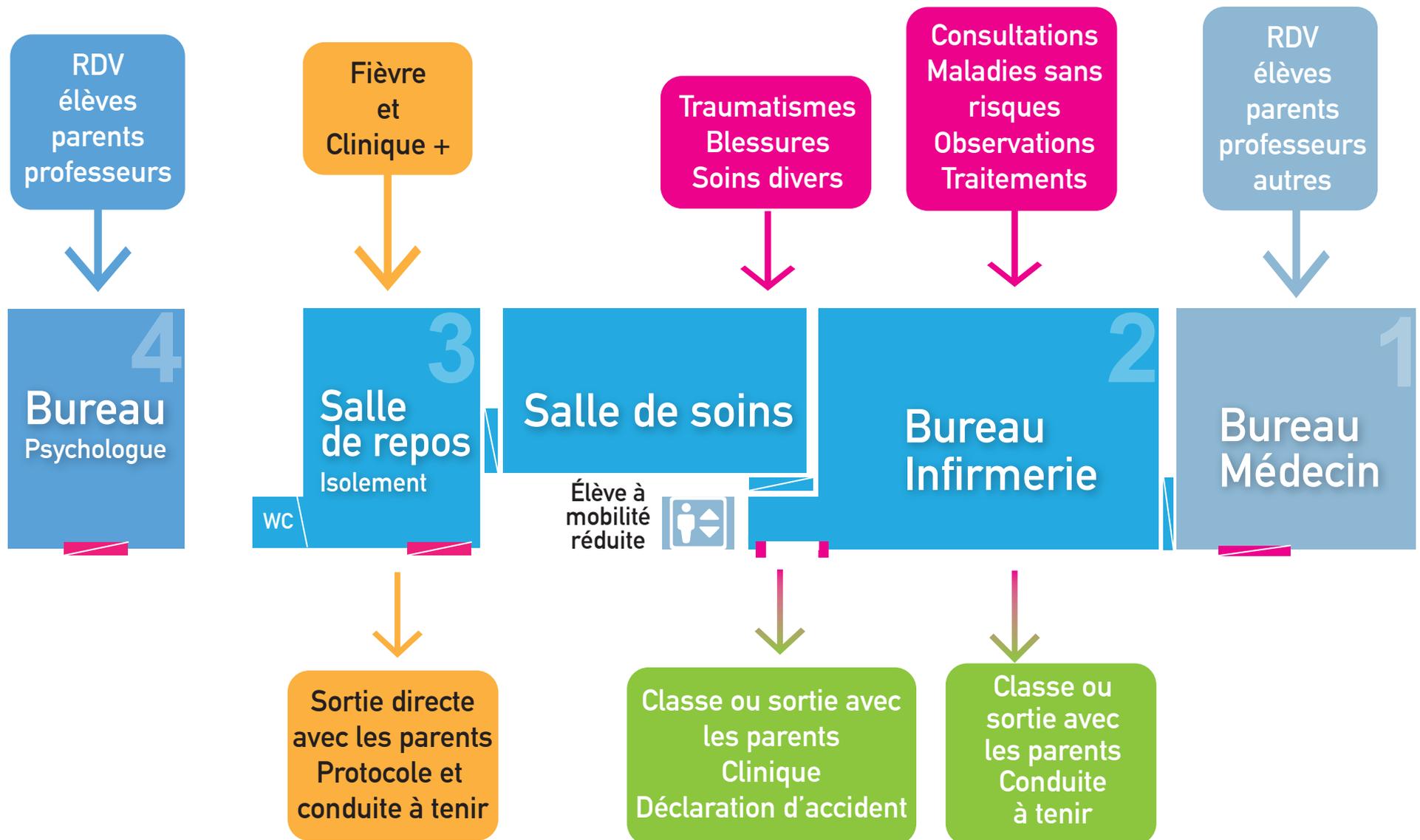
Afin de minimiser les risques de contagion, l'accueil à l'infirmierie ainsi que l'orientation des élèves et des personnes se feront par le personnel de santé selon le motif de la visite.

PLAN DE L'INFIRMERIE



LÉGENDE:  Portes extérieures  Portes intérieures

Accueil et répartition des élèves



- Chaque salle sera dotée du matériel de Biosécurité
- La désinfection des mains sera exigée à l'entrée et à la sortie de ces salles.
- Seul le personnel de santé autorisera l'accès à l'infirmierie.

CONTRÔLE SANITAIRE DES DIFFÉRENTS ESPACES

A. SALLES DE CLASSE

AVANT L'ENTRÉE EN CLASSE:

- Ouvrir les portes et fenêtres pour ventiler.*
- Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique.
- Guider le groupe dans le respect du sens de circulation retenu.

PENDANT LA CLASSE:

- Veiller au respect des gestes barrière
- Vérifier à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés.
- Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.

À LA FIN DE LA CLASSE:

- Nettoyer son poste (clavier et plan de travail)
- Ouvrir les portes et fenêtres pour ventiler*
- Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.
- Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique.

* pour les salles ventilées naturellement, les portes et fenêtres seront ouvertes autant que possible.



B. RÉCRÉATION

Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.

PENDANT LA RÉCRÉATION

ÉLÉMENTAIRE:

- Port du masque pour les adultes
- Port du masque pour les élèves uniquement quand la distanciation physique n'est pas garantie
- Pas de regroupement
- Pas de jouets collectifs ou personnels
- Pas de ballons, ni structure de jeux ou échange d'objets sauf si l'activité récréative est organisée et encadrée par un adulte qui désinfectera le matériel utilisé

SECONDAIRE:

- Port effectif du masque pour les élèves et adultes
- Pas de regroupement
- Proscrire les jeux de contact qui impliquent des échanges (ballon, babyfoot, ping-pong...)
- Fluidifier et superviser le passage aux casiers scolaires

EN FIN DE RÉCRÉATION

Organiser le lavage des mains. L'utilisation de gel hydroalcoolique peut-être envisagée si les mains ne sont pas visiblement sales.



C. DEMI-PENSION

AVANT LE REPAS:

- Organiser la répartition des places
- Gérer les flux et croisements
- Veiller au lavage des mains
- Rappel oral des mesures barrières (non partage de nourriture, eau, couverts, etc)
- Adapter la distribution des repas et des couverts pour éviter les contacts.

PENDANT LE REPAS:

- Port du masque pour le personnel et lavage des mains entre chaque contact en cas d'assistance aux élèves.
- Surveillance des mesures barrière

APRÈS LE REPAS:

- S'assurer du nettoyage du matériel et des équipements communs (tables, chaises, etc) avant l'arrivée des élèves et puis entre chaque utilisateur (services multiples)
- S'assurer de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire.



D. GYMNASSE ET TERRAIN DE SPORT

- Les autorités sanitaires déconseillent l'emploi du matériel des gymnases sauf s'il est désinfecté après chaque utilisation.
- Privilégier les activités individuelles à basse intensité en extérieur (renforcement musculaire, relais sans contact...)
- L'usage du vestiaire où la distanciation physique est illusoire, est également déconseillé (prévoir une tenue adaptée en début de journée)



E. LES SANITAIRES

Limitier le nombre de personnes présentes dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique.

- Gérer le flux des élèves
- Fenêtres ouvertes
- Lavage des mains avant et après l'usage des WC (supervisé pour la maternelle et l'élémentaire).
- Assurer régulièrement l'approvisionnement des toilettes (savon liquide, papier toilette, essuie mains à usage unique, etc)
- Évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire



Mesures
spécifiques

Protocoles
et
Procédures



PACC

Plan d'Action Contre le
Covid-19

LFB 
Service Santé Scolaire



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

La pandémie de Covid-19 a obligé les différents pays à prendre des mesures sanitaires strictes afin d'éviter la transmission de la maladie.

La situation épidémiologique actuelle, demande une adaptation des protocoles et des mesures de prévention à appliquer dans les établissements scolaires.

Le Service de santé scolaire a préparé un **Plan d'Action contre le Covid-19 (PACC)** en suivant les recommandations des autorités sanitaires.

Le **PACC** est structuré en deux parties :

- **Mesures générales de prévention**

Cette partie comprend toutes les mesures que le LFB doit mettre en place aussi bien au niveau individuel que collectif. Ce document ne rentre pas dans les détails techniques qui sont présentés dans la deuxième partie. Il est destiné à l'ensemble de la communauté éducative. Il a aussi un objectif d'éducation à la santé pour bien comprendre les différentes mesures que chacun à son niveau doit prendre pour éviter la propagation du virus.

- **Mesures Spécifiques : Protocoles et procédures**

Il s'agit des protocoles et des procédures tels l'accueil des élèves à l'infirmierie selon les nouvelles mesures sanitaires, la gestion des cas suspects de Covid-19, les précisions techniques sur le matériel de protection et de biosécurité ainsi que la gestion des déchets et la désinfection et le nettoyage des locaux.

Il y aussi des protocoles spécifiques à l'École Maternelle.

Ce PACC est réalisé en fonction des normes sanitaires actuelles. Il peut s'adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Ce plan d'action a un sens s'il est suivi de façon responsable par toute la communauté éducative, élèves, parents et personnel du LFB.



Merci de votre collaboration.
Equipe de Santé du LFB

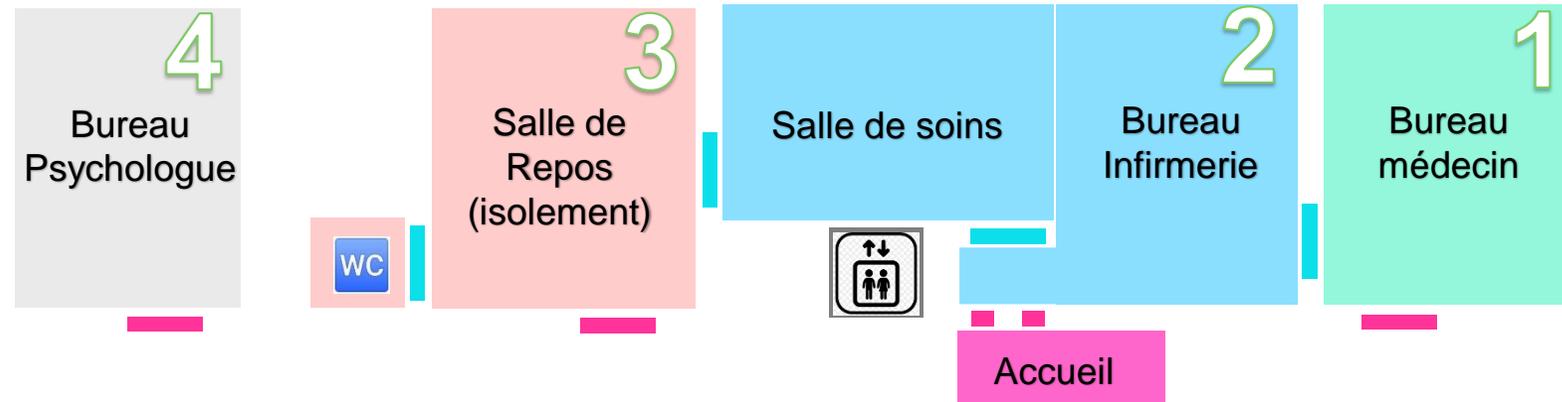


Protocole du Service Santé

Définition des espaces pour minimiser les risques de contagion

Afin de minimiser les risques de contagion, l'accueil à l'infirmierie ainsi que l'orientation des élèves, du personnel et des personnes externes à l'établissement se feront selon le motif de consultation.

Plan de l'Infirmierie



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Protocole du Service Santé

Organisation du passage de l'élève à l'infirmierie

L'objectif concernant la nouvelle restructuration de l'infirmierie est de minimiser les risques de contagion et de pouvoir assurer une prise en charge correcte de l'élève.

La priorité de l'infirmierie est de contrôler les passages vraiment nécessaires des élèves. A nous aussi de respecter la distance sociale et d'éviter la contamination croisée.

L'infirmierie a élaboré un guide « [méthode RAGY](#) » qui permet aux enseignants, surveillants et moniteurs de la cour de pouvoir gérer le passage de l'élève à l'infirmierie. A la cantine le passage à l'infirmierie est géré par le responsable de la cantine.

Les requis:

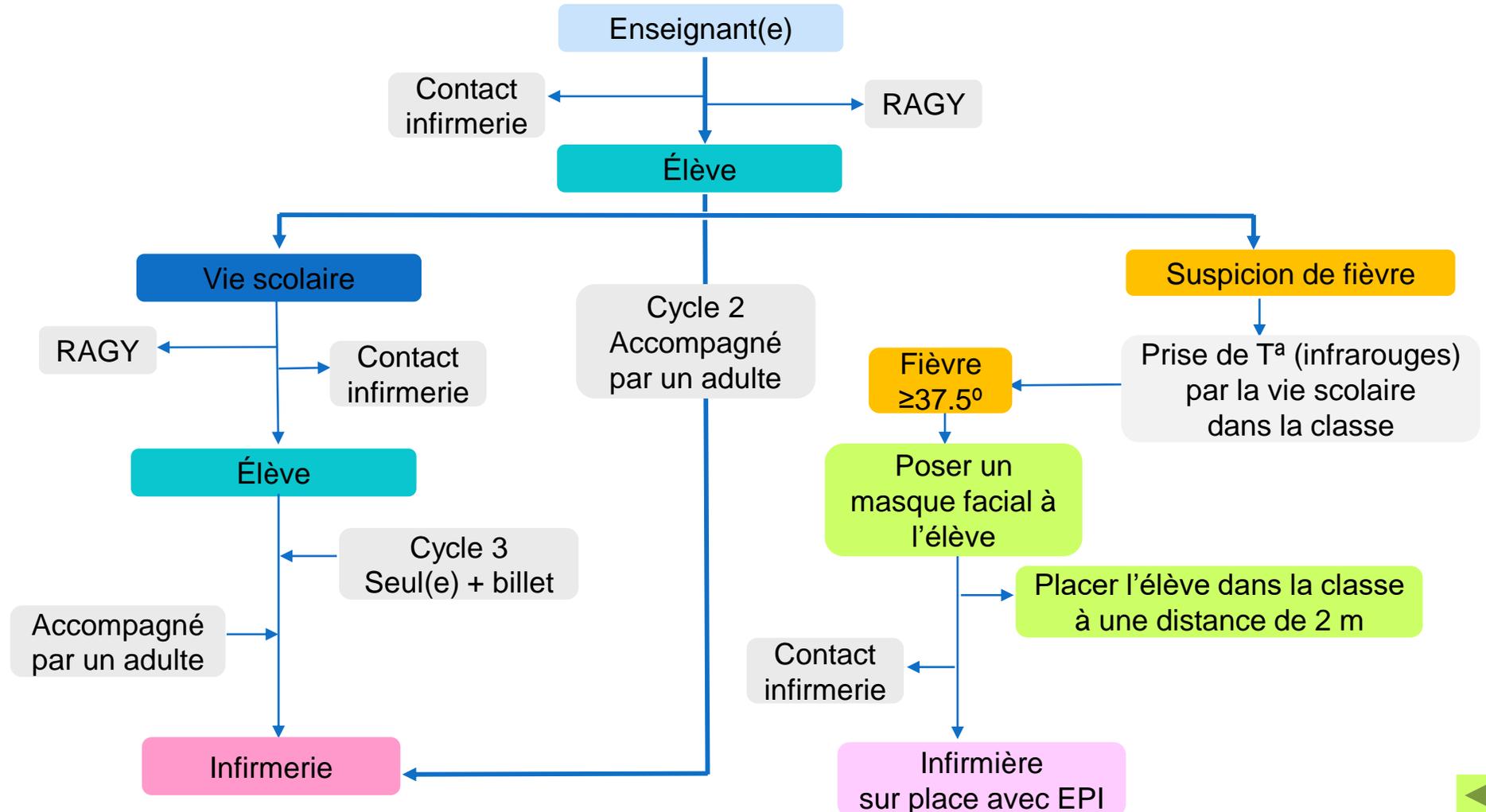
- L'élève doit toujours passer par la vie scolaire avant de se présenter à l'infirmierie. En élémentaire, le cycle 2 uniquement peut être géré directement par l'enseignant
- L'élève de secondaire doit se présenter (dans la mesure du possible) avec son téléphone personnel pour assurer le contact avec les parents.
- La vie scolaire décidera si l'élève est apte à venir à l'infirmierie seul ou pas. Si l'élève doit venir accompagné cela se fera par un adulte.
- La vie scolaire ou les enseignants peuvent nous contacter à tout moment pour des renseignements et une orientation si nécessaire.
- Les billets d'infirmierie collège et lycée sont supprimés. Le passage-infirmierie doit être enregistré dans Pronote. En élémentaire le billet sera accepté uniquement lorsque l'élève viendra seul, si pas d'autre option possible.
- Les élèves envoyés de la cour et/ou de la cantine doivent toujours être accompagnés par un adulte.



Mesures Spécifiques: Protocoles et procédures

Protocole du Service Santé

Passage à l'infirmierie niveau élémentaire



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

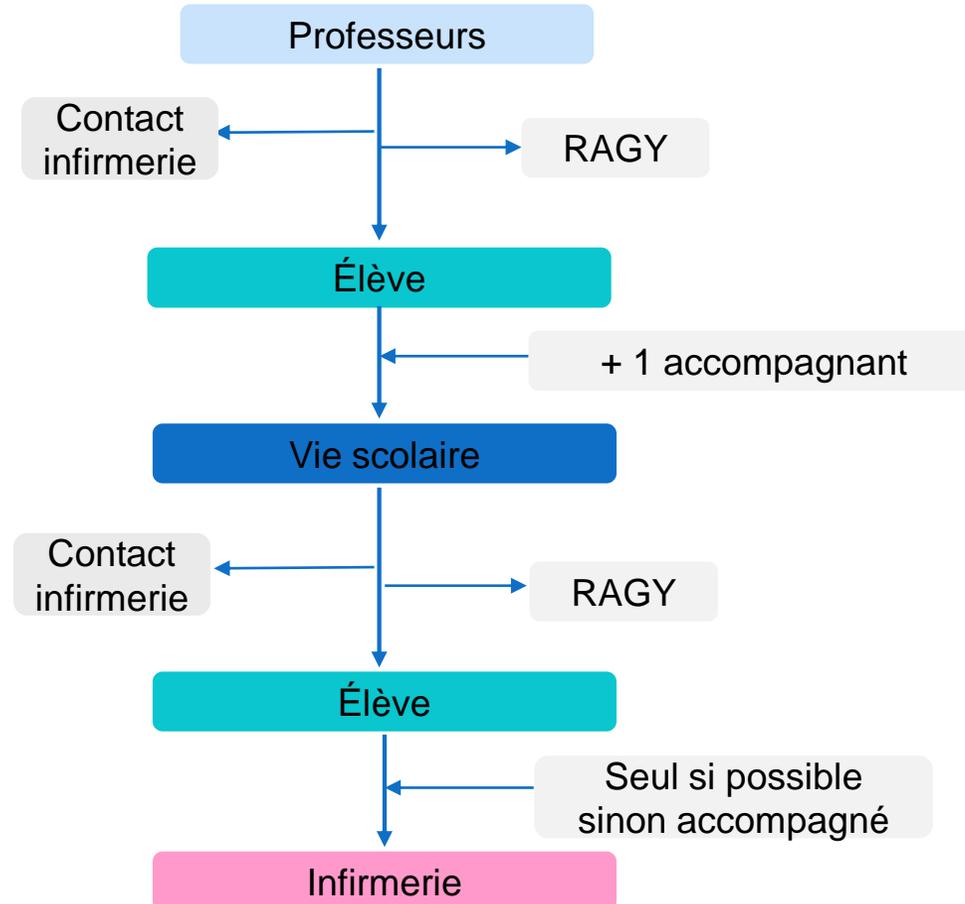
Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Passage à l'infirmierie niveau secondaire



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

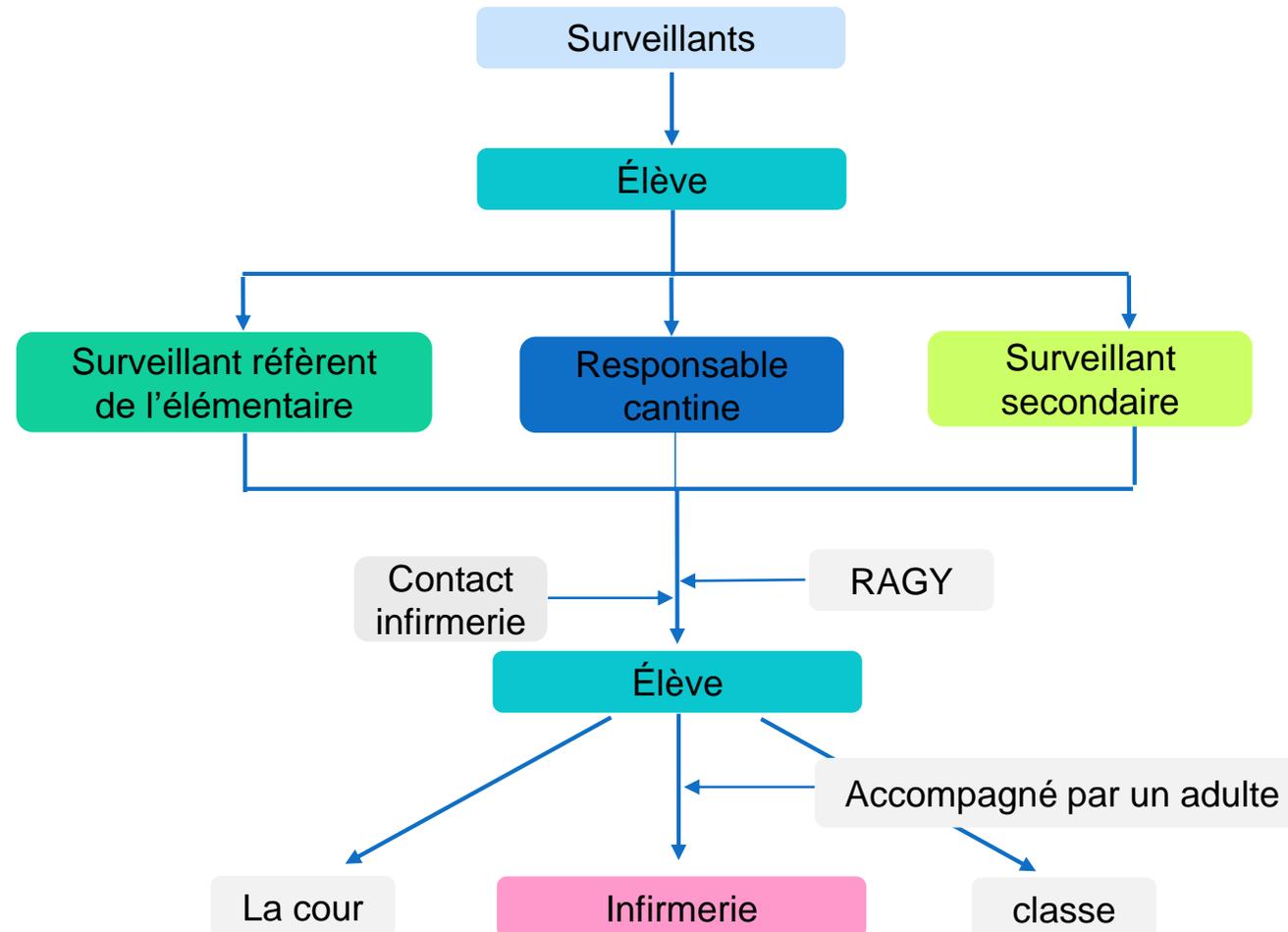
Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Passage à l'infirmierie zones communes-récréation



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

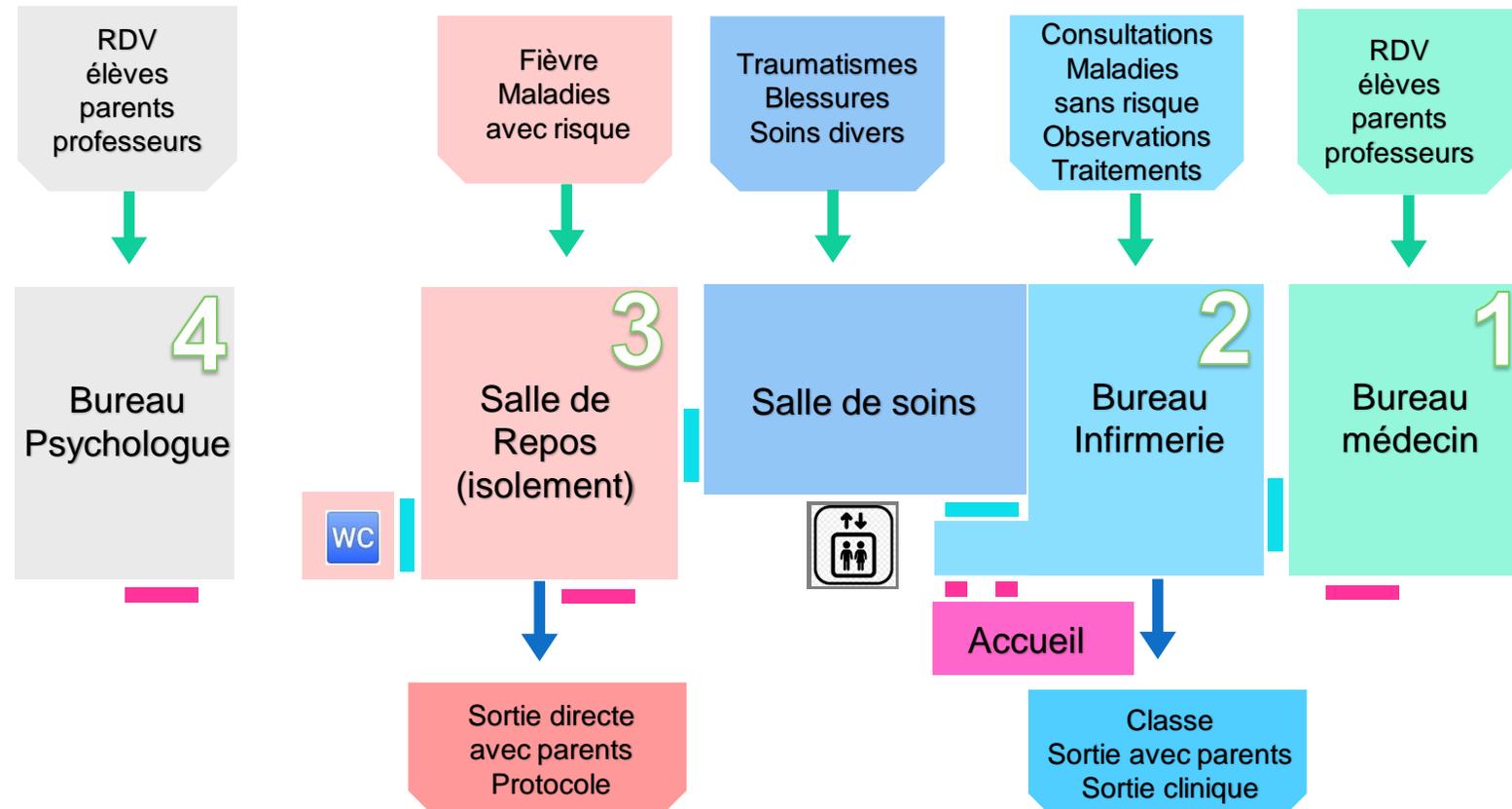
Annexes



Mesures Spécifiques: Protocoles et procédures

Protocole du Service Santé

Accueil et distribution des élèves selon le motif de consultation



Chaque salle est dotée du matériel de biosécurité
La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie des salles
Seul le personnel de santé autorise l'accès à l'infirmerie

Sortie ↑
Entrée ↓



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Protocole du Service Santé

Conditions pour l'accès des élèves au LFB (Pedralbes et Munner)

Les parents ou les représentants légaux des élèves doivent être d'accord avec le suivi des recommandations proposées dans le **Plan d'Action contre le Covid-19**.

Pour assister à l'école les parents doivent signer une **déclaration responsable** où il s'engagent à ne pas amener leur enfant s'il a de la fièvre, s'il présente des symptômes compatibles avec le Covid-19 ou s'il a eu un contact à risque.

Les **enfants présentant des maladies chroniques graves** seront évalués par le médecin traitant qui indiquera s'ils peuvent revenir à l'école et sous quelles conditions.

De la même façon, **les personnes de l'école en contact avec des élèves, qui présentent des maladies à risque pour le Covid-19**, devront consulter la Mutuelle Europeven qui évaluera si elles peuvent être en contact avec des enfants.

Déclaration responsable



Protocole du Service Santé

Gestion des cas suspects de Covid chez les élèves

Surveillance des symptômes:

- Fièvre ($\geq 37,5^\circ$ axillaire) / douleurs musculaires / mal à la tête / fatigue
- Symptômes respiratoires : toux, éternuements et congestion nasale, difficulté respiratoire (essoufflement), mal à la gorge.
- Troubles digestifs (diarrhée, vomissements...)
- Perte du goût et de l'odorat.

Selon la [méthode RAGY](#) proposée pour le triage des élèves, si un élève présente ces symptômes, il fait partie du groupe **AMBER**. Il doit donc **venir à l'infirmierie accompagné par un adulte**.

Isolement immédiat de l'élève:

- **avec un masque chirurgical**
- **en salle de repos à l'infirmierie** dans l'attente de l'évacuation à domicile.
- La personne qui s'occupe de l'élève doit **se protéger avec l'EPI** (Equipement de Protection Individuelle). On respectera impérativement **les gestes barrière**.

Appel sans délai [aux parents](#) ou **aux responsables légaux** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

- **Si aggravation de son état** (saturation d'O₂ <90%, détresse respiratoire, instabilité HDM), **l'appel au 112 est prioritaire**

Procédure à suivre par les parents:

- Éviter les contacts avec le cas suspect
- Consulter le CAP ou le médecin traitant pour orientation si le test COVID19 est nécessaire

Nettoyage et désinfection de la salle d'isolement

Le retour à l'école se fera après présentation d'un certificat du médecin traitant

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Gestion des cas suspects de Covid chez le personnel

Il faudra suivre le Protocole d'**Europreven**, Mutuelle de prévention des risques professionnels : « **Plan de actuación y contingencia frente al coronavirus-Covid 19** ».

En cas d'apparition d'un ou plusieurs **symptômes évocateurs** chez le personnel, le **Service de Santé** devra agir selon les mesures suivantes :

Isolement immédiat du cas suspect:

- **avec un masque chirurgical et des gants**
- **l'installer dans la salle située dans le hall d'entrée** (ancienne loge) dans l'attente de l'évacuation à domicile.
- La personne qui s'occupe du cas suspect doit **se protéger avec l'EPI** (Equipement de Protection Individuelle). On respectera impérativement **les gestes barrière**.

Appel au 112 si aggravation ou instabilité hémodynamique du cas suspect

Evaluation du risque si la personne a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de Covid19 :

- **Il n'y a pas eu de contact à risque** : La personne devra se rendre au CAP ou chez son médecin traitant pour orientation si le test COVID19 est nécessaire
- **Il y a eu un contact à risque** : Il faudra prévenir **Europreven** et suivre les indications de leur protocole.

Si la personne a été en contact avec des élèves, il faudra qu'elle en informe le **service de santé** du résultat de la consultation auprès du médecin traitant ou du CAP.

Nettoyage et désinfection de la salle d'isolement

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Gestion des cas avec test positif de Covid chez le personnel et les élèves

En cas de test positif au COVID19 chez les élèves et le personnel

- **Communication du cas au Service de Santé** aussi bien s'il s'agit des élèves que du personnel.
- **Déclaration du cas** au Service d'Epidémiologie de l'Agence de Santé Publique de Barcelone et suivi de leurs indications:
 - Evaluation du risque de transmission à l'école
 - Identification et dépistage de cas contacts
 - Modalités d'éviction
- **Information des mesures prises** aux personnels et aux parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'élève malade ou le cas suspect.
- **Nettoyage et désinfection** des locaux occupés et objets ou matériels potentiellement touchés par l'élève ou le cas suspect dans les 48h qui suivent son isolement

élèves	Surveiller symptômes		Salle isolement	Appel parents				
personnel	Apparition symptômes	EPI	Isolement salle (ancienne loge)	Appel personne proche	112 si nécessaire	éviction	Déshabillage EPI déchets	Nettoyage Désinfection

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Mesures de protection du personnel de santé

L'utilisation du masque facial est obligatoire

- Le **masque facial chirurgical** est proposé pour les tâches administratives, pour les soins basiques (inclus les changements de vêtements, d'hygiène) et en dehors de l'infirmierie
- Le masque facial FFP2 est proposé lors de certains symptômes d'alerte, en fonction de l'anamnèse et s'il y a eu contact prolongé et non respect des barrières de sécurité
- Les **masques faciaux FFP3 ou FFP2** sont proposés **s'il y a une suspicion de Covid19** et l'enfant est en isolement.
- Si un adulte, pour une raison médicale porte un masque type FFP2 ou FFP3 avec valve, celui-ci doit utiliser un masque chirurgical par-dessus et si besoin, le remplacer régulièrement.

L'utilisation des gants est nécessaire pour certaines actions

- Au moment de l'exécution de soins directs (écorchures, plaie, pansement, bandages...)
- Lors de changement de vêtements (vomissements, diarrhée...)
- Lors de la désinfection de surfaces et/ou matériel de l'infirmierie
- **En cas de suspicion de Covid19: l'utilisation des gants est obligatoire**

L'utilisation de blouse et visière

- **Obligatoire** uniquement dans un **cas de suspicion de Covid19**



Mesures Spécifiques: Protocoles et Procédures

Protocole du Service Santé

Mesures de protection – Infographie

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Situation	Obligatoire				Optionnel
Pas de symptômes					
Symptômes sans risque					FFP2 
Suspicion Covid19	P3 P2 	double 			
Blessures / Accidents					
Adm. Médicaments					
Les inhalateurs	P2 				
Rendez-vous					FFP2 



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Protocole du Service Santé

Matériel de biosécurité du service santé

L'**homologation** pour certains matériels et produits à utiliser est obligatoire

L'Équipement de Protection Individuel (EPI):

- Des masques faciaux: minimum **deux par jour**
- Un masque facial modèle FFP2/FFP3 **par personne, personnalisé**
 - Ce sont des modèles à usage exclusif sur notre lieu de travail. L'utilisation n'est pas recommandée hors de l'établissement
 - Chaque masque doit être conservé dans un sachet hermétique et nominatif
 - A remplacer si la durée d'utilisation est supérieure à 4h ou en mauvais état
- Des gants (latex ou nitrile) de différentes tailles (S-M-L)
- Des blouses à usage unique de différentes tailles (S-M)
- Une visière ou des lunettes **par personne, personnalisées**

Les produits de biosécurité

- Doivent être composés d'une solution alcoolique de 70% minimum

Infographie-EPI



Protocole du Service Santé

Matériel de biosécurité – kit Covid19

Situation		Salle d'isolement
Sac à dos (ou boîte en plastique)		1
Masques faciaux chirurgicaux		plusieurs
Masque FFP2/FFP3		1
Des gants		plusieurs
Blouse		1 taille S 1 taille M
Lunettes (ou visière)		1
Hydrogel		1 petit format
Désinfectant surfaces + papier		1

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Gestion des déchets sanitaires

Ce sont de substances et objets générés suite à des activités sanitaires.

En fonction de leur caractéristique ou degré de contamination possible, ils peuvent avoir ou non un traitement spécifique.

Classification:

- Déchets sans risque:
 - Groupe I : Ce sont des déchets qui ne sont pas issus d'une activité sanitaire (déchets de bureau, organique...)
 - Groupe II: Ce sont des déchets qui sont issus d'une activité sanitaire (les soins, le pansement, le bandage, le coton, les compresses..)
- Déchets avec risque:
 - Groupe III: Ce sont des déchets pour lesquels il est nécessaire de prendre des mesures de prévention pour leur collecte et leur transport car risque de contagion, il en est de même pour les déchets provenant d'une personne malade ou présentant une suspicion de maladie infectieuse.

La situation actuelle du Covid19 est considérée comme appartenant au Groupe III.

La salle de soins de l'infirmierie doit disposer de poubelles pour le Groupe I, II

La salle de repos (salle d'isolement pour des cas de suspicion covid19) doit disposer d'une poubelle Groupe III



Protocole du Service Santé

Gestion des déchets sanitaires

Le ramassage des poubelles à l'infirmierie doit être effectué par le personnel de nettoyage ou personnel habilité à cet effet, appliquant les consignes de manipulation (voir tableau ci-dessous)

Les déchets du Groupe I (poubelles bleue et jaune) seront évacués dans le conteneur à papier et plastique respectivement (conteneur municipal en ville)

Les déchets du Groupe II (poubelle rouge) seront évacués dans le conteneur gris (conteneur municipal en ville)

Les déchets du Groupe III (poubelle noire) seront évacués dans un **conteneur spécifique** à l'intérieur de l'établissement dans une zone distincte du passage du public:

- **Le personnel** de l'infirmierie (ou la personne à charge de l'enfant à Munner) **ayant fait l'usage d'EPI** et qui aura par conséquent des déchets à évacuer **doit**:
 - **fermer le sac poubelle**
 - **se désinfecter les gants**
 - **utiliser un deuxième sac poubelle** et le fermer également. Les déchets sont prêts à être collectés.
- Le personnel qui effectue le ramassage doit s'assurer que le sac poubelle est bien fermé.
- La manipulation doit s'effectuer avec 2 paires de gants (recommandé)
- Ne pas vider son contenu dans un autre sac ou une autre poubelle et ne pas le trainer par terre.
- **Jeter les gants et se laver les mains**
- **Le circuit déchets du groupe III doit être un circuit fermé et indépendant des autres circuits de déchets habituels.**

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocole du Service Santé

Gestion des déchets sanitaires - Circuit

- Introduction
- Structure de l'infirmierie
- Gestion des élèves
- Gestion cas suspect covid19
- Protocoles biosécurité
- Gestion des déchets
- Nettoyage et Désinfection
- Gestion des visites
- Gestion des élèves-Munner
- Mesures spécifiques-Munner
- Annexes

Situation	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Manipulation	
Salle de Soins					
Salle Repos					
Bureau infirmières					2x
Bureau médecin					2x
Bureau Psy / Secrétariat				Conteneur de ville	Conteneur spécifique
Triage				Lavage des mains	



Protocole du Service Santé

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Nettoyage et désinfection des locaux

Le nettoyage et la désinfection sont des points clé pour éviter la contamination croisée et contrôler les infections

Les matériels de l'infirmierie (appareil de tension, thermomètre, stéthoscope...) sont à charge du personnel de l'infirmierie

En ce qui concerne le matériel de soins attribué aux autres secteurs, **le nettoyage et la désinfection sont à la charge de celui qui l'utilise** (vie scolaire élémentaire, salle d'EPS, école Munner...).
Recommandation valable pour tous ceux qui auront une trousse de secours in situ.

Le nettoyage et la désinfection des surfaces et zones de contact touchées par les enfants malades doivent être effectués par le personnel de nettoyage.

Les produits à utiliser:

- Pour nettoyer: un détergent d'ammonium quaternaire (usage domestique) est suffisant
- Pour désinfecter: un désinfectant chloré ou avec une solution d'hypochlorite sodique (1000 ppm de chlore actif)

La fréquence des actions:

- Le nettoyage à l'infirmierie doit se faire 2 fois / jour et chaque fois qu'un élève aura un souci médical (vomissement, saignement)
- La désinfection de la salle de repos (salle d'isolement) doit se faire à chaque évacuation des élèves s'ils étaient en isolement et elle doit se réaliser indépendamment des autres. Le changement des gants est obligatoire.
- La désinfection des autres salles se fera 1 fois / jour

Protocole du Service Santé

Nettoyage et désinfection des locaux

catégorie	produit	efficacité	procédure		
Désinfectant Niveau faible Premier pas du nettoyage	Détergent Usage domestique	Nettoyage quotidien Surfaces et matériel sans risque	Appliquer à une distance de 20 cm Laisser agir 30' Nettoyer Essuyer avec du papier	Du propre vers le sale Du haut vers le bas De l'intérieur vers l'extérieur	
Désinfectant Niveau élevé Deuxième pas du nettoyage	Produit chloré ou solution hypochlorite sodique	Surfaces et matériel avec risque (Covid 19 et autres infections)	Appliquer directement sur les surfaces Etendre Laisser agir 30' Pas besoin d'essuyer (vérifier les instructions)	A utiliser après le détergent	

- Locaux, surfaces et matériels **sans risque**: nettoyage
- Locaux, surfaces et matériels **avec risque**: nettoyage + désinfectant

L'infirmierie doit disposer de:

- 1 kit (détergent + désinfectant + papier) pour la salle d'isolement
- Un autre kit pour utilisation dans les autres salles

Pour les autres secteurs possédant du matériel de soins, un kit avec désinfectant et papier est nécessaire.

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Besoin de
renseignements?

Protocole du Service Santé

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Gestion des visites externes

L'accès et le circuit à l'infirmierie sont réservés à l'usage exclusif du personnel de santé et des élèves nécessitant des soins thérapeutiques ou psychologiques.

Visite programmée:

- La consultation demandée auprès de l'équipe de santé (médecin, psychologue, infirmière ou secrétaire) doit se faire sur rendez-vous si cela ne peut se faire par téléphone ou par e-mail.
- Le RDV doit spécifier: date + heure + personne avec qui le rdv est pris + n° de salle
- Un document descriptif des différentes salles sera affiché à la porte d'entrée de l'infirmierie (salle de triage) pour prendre connaissance du lieu de votre RDV

Évacuation d'un élève:

- L'évacuation de l'élève depuis l'infirmierie doit se faire comme jusqu'à présent, avec un parent ou un responsable de l'enfant après avoir signé la décharge de sortie de l'établissement.
- Le premier contact se fera à l'accueil (triage), juste à la porte d'accès de l'infirmierie où des instructions seront données par le personnel de santé aux parents.
- Si l'élève est isolé, l'entrée des parents et l'évacuation s'effectueront directement depuis la salle de repos (salle d'isolement)

Le masque facial est obligatoire. Si utilisation de masque FFP2/FFP3 avec valve, l'utilisation d'un second masque chirurgical par-dessus sera nécessaire.

La désinfection des mains (même si port de gants) est obligatoire avant et après.



Protocole du Service Santé

Gestion des visites internes

- Pour le personnel interne ayant déjà un rendez-vous, il lui faudra se diriger directement vers la salle indiquée dans sa convocation ou s'orienter en s'aidant de l'affiche à la porte d'entrée de l'infirmierie (salle de triage). S'il n'y a pas de RDV, l'attente se fera dans la zone d'accueil.
- L'accompagnant d'un élève blessé ou malade à l'infirmierie (non urgent) doit rester avec lui dans la zone de triage jusqu'à la prise en charge par l'infirmière. Si besoin et uniquement sur l'ordre de l'infirmière, l'accompagnant peut accéder à la salle de soins
- Les élèves ayant une maladie chronique (diabète, épilepsie...) avec un PAI ou ayant besoin d'un contrôle ou d'un traitement régulier ont une priorité pour un accès direct à la salle de soins ou à la salle des infirmières.
 - L'accès doit se faire seul(e)
 - La désinfection des mains avant d'entrer et en sortant de l'infirmierie est obligatoire
 - Pour les enfants diabétiques ou à risque, un masque facial est obligatoire pour entrer à l'infirmierie.

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

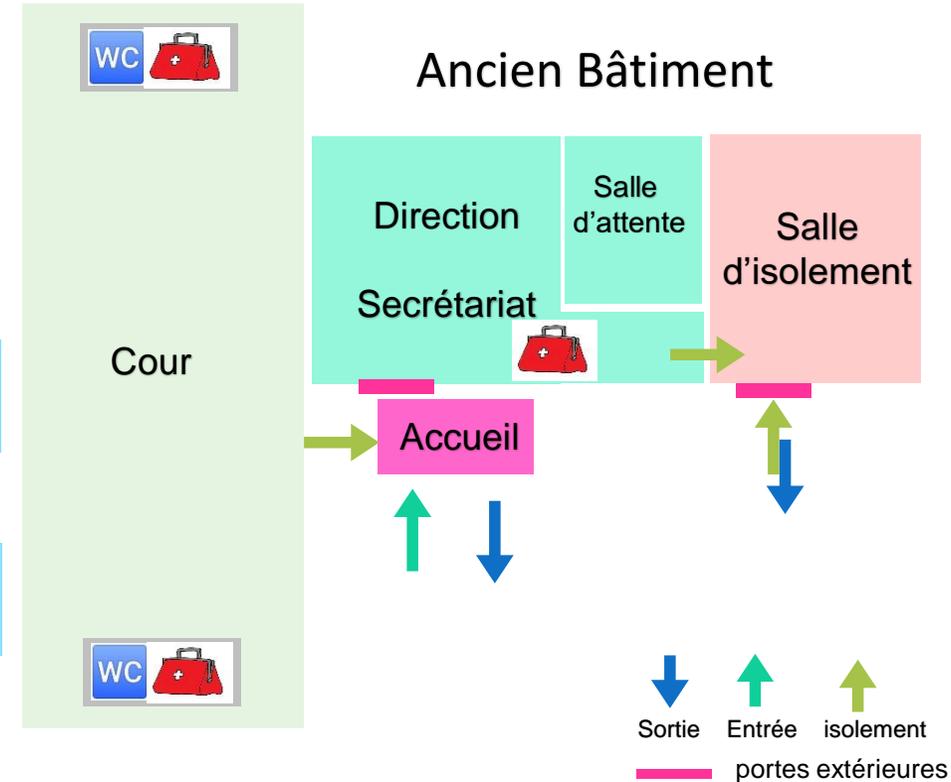
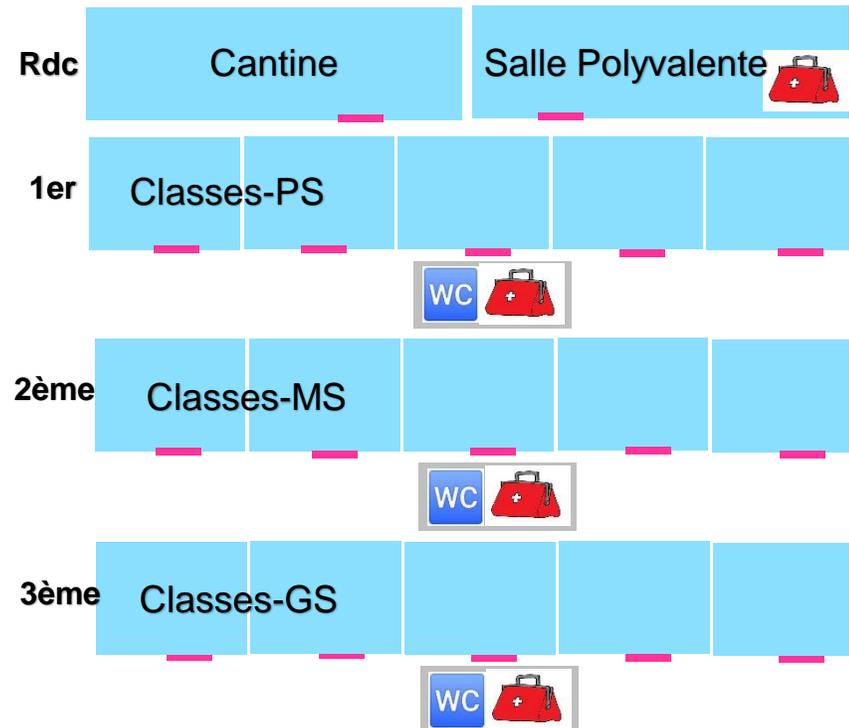


Mesures Spécifiques: Protocoles et Procédures

Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Définition des espaces des soins et circuit

Nouveau Bâtiment



Le port de masque facial chez les enfants de l'école maternelle n'est pas indiqué
Pour la désinfection des mains des enfants, il est conseillé le lavage de mains et non pas l'utilisation de la solution alcoolique (70%) et éviter ainsi des complications de sa manipulation

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Prise en charge des soins par le personnel

L'objectif est d'assurer une correcte prise en charge selon priorité et d'éviter la contamination croisée dans la mesure du possible.

Adaptation du méthode RAGY:

Red 

Alerte immédiate aux Services d'urgences

Appliquer les gestes de secours adaptés



Amber 

Si l'enfant a un PAI, il faut suivre les instructions et l'accompagner par la suite à l'accueil (secrétariat) pour contacter les parents avec l'indication d'évacuation



Si l'enfant présente des symptômes compatibles avec le covid19, il faut l'accompagner à l'accueil pour la mise en place du protocole d'isolement dans la salle à cet effet

Green 

Gestion directe in situ en utilisant les points de soins à cet effet



Yellow 

Surveiller les symptômes et l'état général de l'enfant



insupportable



intense



modéré



léger/modéré



léger



sans douleur



aspect malade

aspect sain

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

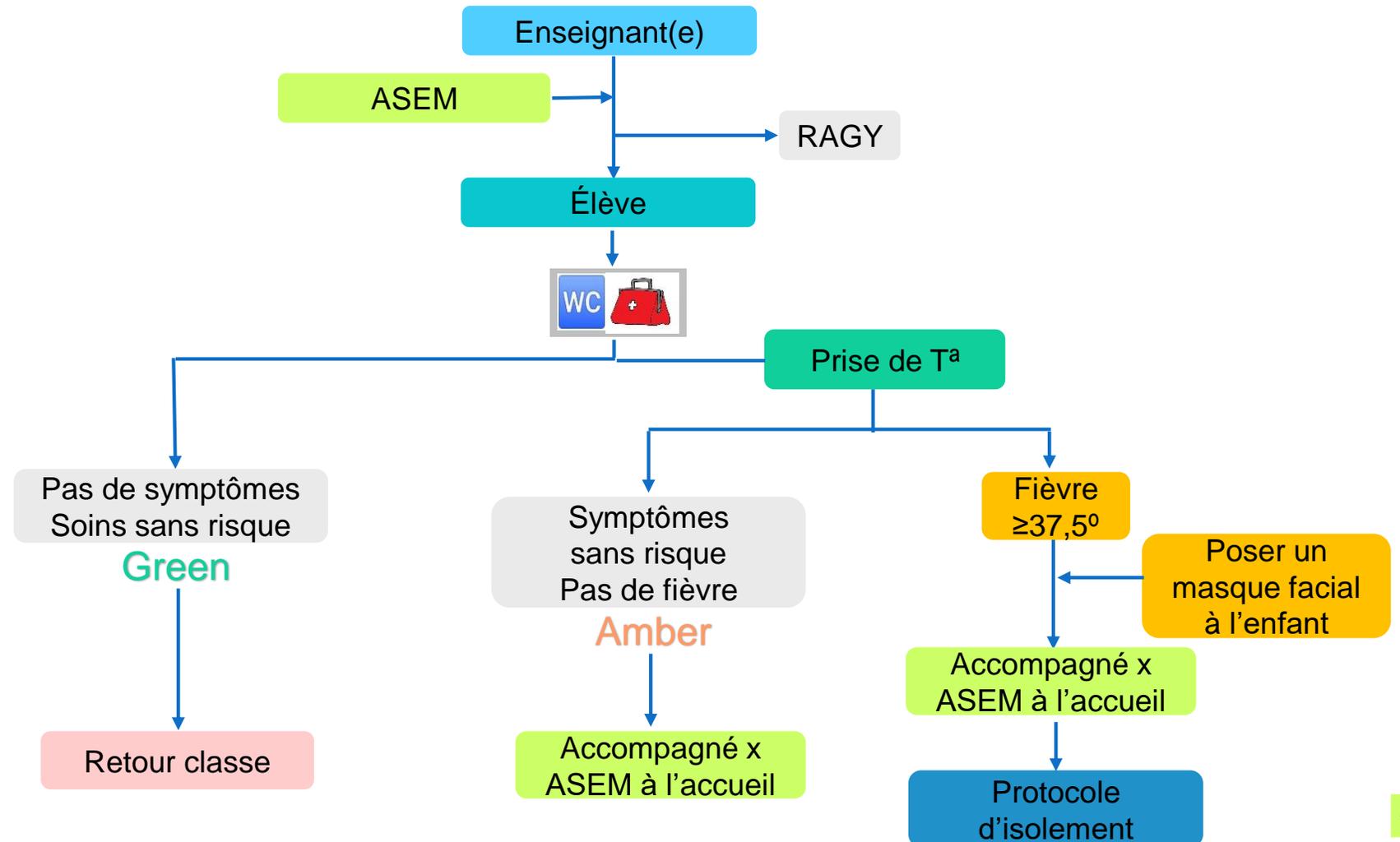
Annexes



Mesures Spécifiques: Protocoles et Procédures

Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Gestion des élèves



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Gestion des cas suspects de Covid chez les élèves

Surveillance des symptômes:

- Fièvre ($\geq 37,5^\circ$ axillaire) / douleurs musculaires / mal à la tête / fatigue
- Symptômes respiratoires : toux, éternuements et congestion nasale, difficulté respiratoire (essoufflement), mal à la gorge.
- Troubles digestifs (diarrhée, vomissements).
- Perte du goût et de l'odorat.

Selon l'adaptation de la [méthode RAGY](#) proposée pour la priorité des soins aux élèves, si un élève présente ces symptômes, il fait partie du groupe **AMBER**. Il doit donc **être accompagné par un adulte** jusqu'à l'accueil (secrétariat de Munner) pour sa prise en charge.

Isolement immédiat de l'élève:

- **avec un masque chirurgical**
- **en salle d'isolement, petite salle de réunion juste à côté du secrétariat, située au premier étage de l'ancien bâtiment de l'école Munner** dans l'attente de l'évacuation à domicile.
- La personne qui s'occupe de l'élève doit **se protéger avec l'EPI** (Equipement de Protection Individuelle). On respectera impérativement **les gestes barrière**.

Appel sans délai [aux parents](#) ou **aux responsables légaux** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

- **Si aggravation de son état, l'appel au 112 est prioritaire**

Procédure à suivre par les parents:

- Éviter les contacts avec le cas suspect
- Consulter le CAP ou le médecin traitant pour orientation si le test COVID19 est nécessaire

Nettoyage et désinfection de la salle d'isolement

En cas de test positif au COVID19 chez les élèves et le personnel



Le retour à l'école se fera après présentation d'un certificat du médecin traitant



Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Gestion des visites et évacuation des élèves

Il faut continuer avec les mêmes démarches que jusqu'à présent.

Adapter les recommandations du protocole du Service de Santé si cela est nécessaire 

Évacuation d'un élève

- Les parents doivent s'adresser directement à l'Accueil (secrétariat de Munner), situé au premier étage de l'ancien bâtiment et suivre les instructions données par le directeur ou la secrétaire de direction.
- **Si l'enfant est isolé:**
 - Les parents ne doivent pas entrer dans la salle d'isolement, ils attendront à l'accueil (au secrétariat) jusqu'à l'arrivée de leur enfant amené par la personne à charge et protégée par l'EPI
 - Faire signer la décharge de sortie avant de récupérer l'enfant
 - **L'enfant doit porter un masque facial en sortant de la salle d'isolement.**
- Les **parents doivent porter des masques faciaux**. C'est obligatoire
 - Si le masque facial est un modèle FFP2 ou FFP3 avec valve, l'utilisation d'un masque chirurgical par-dessus sera obligatoire.
- La **désinfection des mains** doit se réaliser à l'entrée et à la sortie de l'école maternelle



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Mesures de protection pour le personnel

Le personnel concerné par la prise en charge des élèves doit suivre les consignes et recommandations indiquées dans le Protocole du Service de Santé 

Infographie - Soins



Matériel de biosécurité pour le personnel

Suivre les mêmes consignes et recommandations indiquées dans le Protocole du Service de Santé 

Infographie - Kit Covid19



Infographie – EPI



Composition salle d'isolement

Au moment de l'isolement de l'enfant, la salle doit disposer de:

- Un petit lit pliable, une table, 1 ou 2 chaises et une poubelle
- Une boîte de rangement (en plastique) avec des mouchoirs en papier, des gobelets en carton, des masques chirurgicaux, des sacs poubelles, un thermomètre normal et un pulsoxymètre (pour contrôler si aggravation de son état)
- Le KIT-Covid19 doit se trouver à l'extérieur de cette salle

Nettoyage et désinfection des locaux

Suivre les mêmes consignes et recommandations indiquées dans le Protocole du Service de Santé 



Protocoles spécifiques à l'école maternelle

Gestion des déchets sanitaires

Suivre les mêmes consignes et recommandations indiquées dans le Protocole du Service de Santé

- La personne** à charge de l'enfant **ayant fait l'usage d'EPI** et qui aura par conséquent des déchets à évacuer **doit**:
 Fermer le sac poubelle après déshabillage de l'EPI
Se désinfecter les gants
Utiliser un deuxième sac poubelle et le fermer également.
 Les déchets sont prêts à être collectés

- Le circuit des déchets**

- Lieu et manipulation**

Situation	Groupe II	Groupe III
Les points de soins		
Salle d'accueil (secrétariat)		
Salle d'isolement		

Manipulation	
	2x
	2x
Conteneur de ville	Conteneur spécifique
Lavage des mains	

- Introduction
- Structure de l'infirmierie
- Gestion des élèves
- Gestion cas suspect covid19
- Protocoles biosécurité
- Gestion des déchets
- Nettoyage et Désinfection
- Gestion des visites
- Gestion des élèves-Munner
- Mesures spécifiques-Munner
- Annexes

Annexes - Méthode R.A.G.Y.

Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

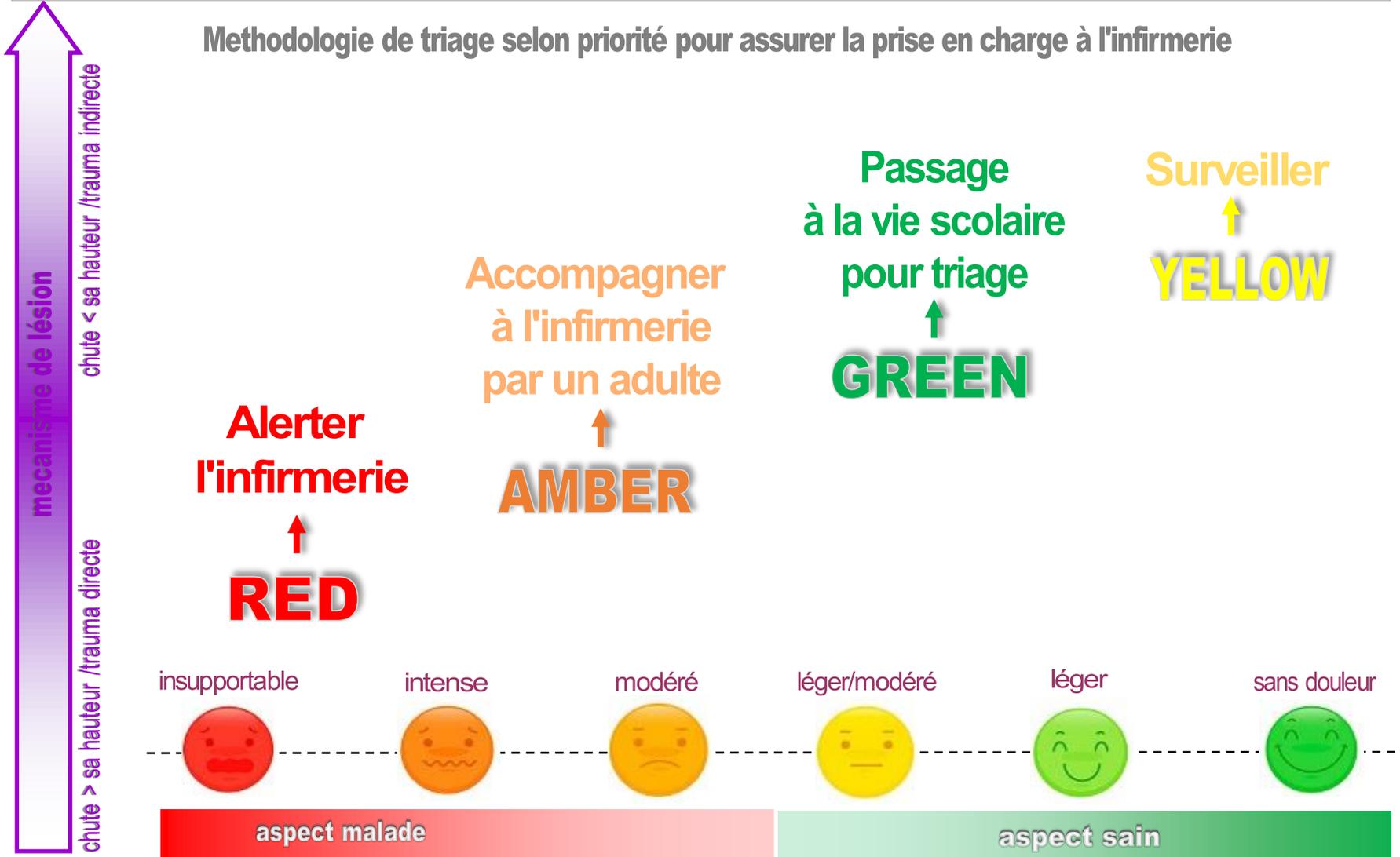
Mesures spécifiques-Munner

Annexes



R.A.G.Y.

Methodologie de triage selon priorité pour assurer la prise en charge à l'infirmierie





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



R.A.G.Y.

RED

Traumatisme crânien
avec perte de connaissance

Ne pas bouger

Lésion avec
hémorragie externe

Compression
directe

Lipothymie

position latérale de
sécurité

Convulsions

position latérale de
sécurité si possible

Difficulté respiratoire
sévère

position assise

Réaction allergique grave

position adaptée

AMBER



Aspect malade

Symptômes confirmés
par un adulte

Douleur persistante

Fièvre



Blessures complexes

Saignement important

Douleur modérée-intense

Mobilité réduite ou invalidante

Traumatisme crânien, facial, buccal ou oculaire

Mécanisme de lésion très important





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



R.A.G.Y.

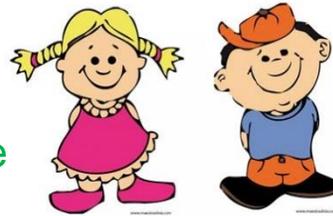
GREEN

Aspect sain

Symptômes non confirmés
par un adulte

Douleur isolée ou transitoire

Pas signes de fièvre



Blessures superficielles

Pas de saignement

Douleur légère

Mobilité correcte

Mécanisme de lésion peu important



YELLOW

Symptômes et lésions:

survenus > 24h
gérés à la maison
consultés par un médecin
sous traitement



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes



s'habiller



Annexes - Infographie EPI



Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

se déshabiller



Annexes - Expertise



- Introduction
- Structure de l'infirmierie
- Gestion des élèves
- Gestion cas suspect covid19
- Protocoles biosécurité
- Gestion des déchets
- Nettoyage et Désinfection
- Gestion des visites
- Gestion des élèves-Munner
- Mesures spécifiques-Munner
- Annexes

	type	Requis	critères	Pedralbes	Munner	Infirmierie
P R O T E C T I O N		obligatoire	De préférence	1 masque x jour = l'usage est inférieur à 4h 2 masques x jour = l'usage est supérieur à 4h		
			Si pas de masque chirurgical			
						
		Selon les tâches	Soins d'hygiène de l'enfant Soins sanitaires Nettoyage et désinfection Circuit déchets (sanitaire et/ou covid19)	En stock = Pour le personnel avec des tâches spécifiques	En stock= Pour les ASEM et personnel avec des tâches spécifiques	En stock à l'infirmierie Tailles S-M-L
		Selon les tâches	Soins d'hygiène et sanitaires de l'enfant si Suspicion de covid19 et isolement de l'enfant		pour le kit covid19= 2	Pour le kit covid19= 5
		covid19	Suspicion de covid19 et isolement de l'enfant		Pour le kit covid19 = 2	Pour le kit covid19 = 2



Annexes - Expertise



- Introduction
- Structure de l'infirmier
- Gestion des élèves
- Gestion cas suspect covid19
- Protocoles biosécurité
- Gestion des déchets
- Nettoyage et Désinfection
- Gestion des visites
- Gestion des élèves-Munner
- Mesures spécifiques-Munner
- Annexes



	type	Requis	critères	Pedralbes	Munner	Infirmier
H Y G I E N E		obligatoire	Avant et après chaque geste: Hygiène de l'enfant, soins sanitaires, classe, cantine, wc...)			
		obligatoire	Un dispositif automatique permettra un meilleur contrôle des doses et évitera les manipulations collectives Composition: éthanol ou isopropanol à une concentration >70%	1 x salle	1 x salle pour les enfants < 6 ans n'est pas conseillé	1 x salle
		obligatoire	Ne pas utiliser d'essuie mains en tissu		1 x salle Peut être remplacé par des mouchoirs	1 x salle
	type	Requis	critères	Pedralbes	Munner	Infirmier
D E S I N F E C T I O		obligatoire	composition d'ammonium quaternaire d'usage domestique		1= salle de soins	1= salle de soins
		obligatoire	composition de chlore en forme de hypochlorite de sodium 1g/l (100ppm de chlore libre)		Désinfectant + papier = 1 x salle (en petit format)	
		obligatoire	Ne pas utiliser de torchons ou similaire en tissu			
		optionnel	Peut remplacer le désinfectant en spray Utilisation uniquement pour matériel de bureau		Remplace le désinfectant en spray et le papier	



Annexes - Expertise



- Introduction
- Structure de l'infirmierie
- Gestion des élèves
- Gestion cas suspect covid19
- Protocoles biosécurité
- Gestion des déchets
- Nettoyage et Désinfection
- Gestion des visites
- Gestion des élèves-Munner
- Mesures spécifiques-Munner
- Annexes

	type	Requis	critères	Pedralbes	Munner	Infirmierie
D E C H E T S		obligatoire	Poubelle avec un couvercle et ouverture à pédale	1 = Chaque salle		1 = salle de soins
		obligatoire	spécifique pour les soins sanitaires et hygiéniques		1 = salle de soins	4
		obligatoire	Poubelle spécifique et identifiée pour covid19		1 = Salle d'isolement	
		obligatoire	Sac poubelle ordinaire	En stock		
		obligatoire	Sac poubelle spécifique pour déchets contaminants covid19		En stock pour la poubelle de la salle d'isolement	

	type	Requis	critères	Pedralbes	Munner	Infirmierie
A U T R E		obligatoire		1= élémentaire	1	1
		optionnel			1 optionnel	1





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-Munner

Mesures spécifiques-Munner

Annexes

DÉCLARATION RESPONSABLE POUR LES FAMILLES D'ÉLÈVES DU LFB

Nom et Prénom du père, mère ou tuteur		DNI/NIE/ /Passeport	
Nom et Prénom de l'élève		Classe	

Je m'engage:

• A informer le LFB de toute situation à risque de mon enfant :

- Résultat positif au test de dépistage du coronavirus
- Contact d'un cas positif de Covid19 ou d'un cas probable (symptômes compatibles)

• Si mon enfant présente une maladie chronique, de disposer de l'autorisation du médecin traitant pour sa présence à l'école.

• A prendre la température de mon enfant avant de sortir du domicile les jours d'école, et s'il présente soit de la **fièvre** ($T^a \geq 37.5^\circ$), soit un **symptôme compatible avec le Covid19**, de **ne pas l'amener à l'école**.

Je reconnais que les maladies à risque pour le Covid19 sont :

- Les maladies respiratoires graves qui nécessitent le traitement pharmacologique ou le dispositif médical d'assistance respiratoire.
- Les maladies cardiaques graves
- Les maladies qui entraînent une immunodéficience
- Un diabète mal contrôlé
- Les maladies neuromusculaires ou encéphalopathies modérées ou graves.

Avoir le carnet de vaccination à jour est hautement recommandé

Je soussigné(e) _____ comme responsable de l'élève _____
de donner mon consentement pour le recueil et le traitement de ces données selon la RGPD, d'avoir lu ce document et d'accepter ma responsabilité

Date

Signature





Introduction

Structure de l'infirmierie

Gestion des élèves

Gestion cas suspect covid19

Protocoles biosécurité

Gestion des déchets

Nettoyage et Désinfection

Gestion des visites

Gestion des élèves-*Munner*

Mesures spécifiques-*Munner*

Annexes

Équipe de Santé

Médecin	Infirmière	Infirmière	Psychologue	Secrétaire
Dolors Orta	Patricia Delfolly	Silvia Dussart	Valeria Laporte	Valérie Dusautoir
dolors.orta@lfb.es	patricia.delfolly@lfb.es	silvia.dussart@lfb.es	valeria.laporte@lfb.es	valerie.dusautoir@lfb.es
93 25 25 701 Poste 231	93 25 25 708 Poste 208		93 25 25 701 Poste 272	93 25 25 708 Poste 208
e-mail du service	service.sante@lfb.es			



ANNEXE 3

PLAN ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE

Site de Munner -Septembre 2020

1. PRESENTATION

- Rentrée scolaire SEPTEMBRE 2020 de l'école maternelle Munner / LFB – Carrer de Munner,5 – 08022 Barcelona

2. DEROULE DE LA JOURNEE TYPE

Horaires	Activités des élèves	Mesures sanitaires
	<p>Préparation du matériel avant accueil des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection par équipe nettoyage des salles de classe – toilettes et voies de circulation • Désinfection et/ou nettoyage des matériels de classe, (jeux, jouets, peluches...) par les Asem <p>Reprise des personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnels ASEM seront présent dans l'établissement la semaine précédant le retour des élèves afin de préparer leur matériel, leur espace... (à partir du mardi 25 août) • Deux journées de pré-rentrée sont prévues le mardi 1er et mercredi 2 septembre pour les enseignants <p>Marquage et condamnation des espaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Circuits des déplacements • Bancs, tables extérieures (places à ne pas occuper) • Ciblage des emplacements pour regroupement des groupes classe déjà existants pour les fins de récréation • Toilettes (WC + lavabo à condamner = 1 sur 2) en intérieur et extérieur <p>Vérifications et validations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification des distributeurs de savon classe et toilette • Vérification papier à usage unique pour essuyage mains pour classe et toilette • Vérification des ouverture et aération des classes avant accueil des élèves • Vérification et mise à disposition dans les classes gel hydroalcoolique – masques et visière 	
8h50	Ouverture des portes et accueil des élèves par un vigile à l'entrée principale, et un autre à l'entrée côté jardin.	Les parents de MS et GS restent à l'extérieur de l'enceinte comme à l'accoutumée

	<p>Présence de l'équipe administrative et des enseignants et Asem pour orienter les élèves et leur indiquer le lieu où se ranger.</p> <p>Pour les PS ==> conduite des PS par les parents le long de la pente douce dans le respect de la distance physique en attente de la prise en charge de l'enfant par l'Asem (même procédure qu'à l'accoutumée mais avec attente distanciel dans la pente douce).</p> <p>Descente des parents dans le grand escalier central pour ne pas croiser les autres parents.</p>	<p>Marquages au sol de 5 lignes pour emplacement des 5 groupes d'élèves de MS côté entrée technique / petit portail</p> <p>Marquages au sol de 5 lignes pour emplacement des 5 groupes d'élèves de GS côté jardin pédagogique.</p>
9h 9-15	Récupération des élèves – montée en classe en groupes séparés	<p>Circulation par cages d'escaliers dédiées afin de séparer les groupes – côté entrée principale pour les GS et côté parking pour les MS</p> <p>Passage toilettes par roulement de groupes – lavage des mains</p>
9h30	Activités scolaires	Nettoyage et désinfection des matériels et mobiliers réguliers
10h30	<p>Passage aux toilettes et lavage préalable des mains</p> <p>Goûter en classe, à sa table</p>	Distanciation dans les déplacements, aux WC et aux lavabos
10h50 – 11h30	Récréations – 40mn	<p>Lavage des mains</p> <p>espaces différents avec séparation et dédiés (jardin pédagogique + cour principale + espace côté villa/BCD + terrasse MS + terrasse</p> <p>2 cages d'escaliers = 1 pour les GS (côté entrée pri + 1 pour les MS côté parking)</p>
11h30 – 12h30	<p>Retour en classe</p> <p>Activités en classe</p>	Passage toilette + lavage mains
12h30 - 14h00	Restauration	Le comedor accueillera 4 classes en respectant les distances physiques entre les groupes de tables. Une 5ème classe prendra son déjeuner dans la salle polyvalente (tables et chaises installées en permanence tant que durera la crise Covid-19).

		Il y aura trois services successifs comme à l'accoutumée. Voir protocole de l'entreprise de catering (Serunion)
14h00 - 15h00	Retour en classe Activités en classe	Passage toilette + lavage mains
15h00 - 15h40	Récréations – 40mn	Lavage des mains espaces différents avec séparation et dédiés (jardin pédagogique + cour principale + espace côté villa/BCD + terrasse MS + terrasse 2 cages d'escaliers = 1 pour les GS (côté entrée principale + 1 pour les MS côté parking)
15h40 - 16h30	Retour en classe Activités en classe	Passage toilette + lavage mains
16h30	Sortie par les mêmes portails que pour l'entrée Les enseignants et Asem accompagnent les élèves jusqu'au portail de sortie	Parents à l'extérieur de l'enceinte Sortie à des moments décalés par classe

3. ORGANISATION DES GROUPES ET ESPACES

1. **Accueil des élèves** en classes entières (maximum 25 élèves)

2. **Groupes stables** = oui

3. Entrée et sorties des élèves

Entrée des élèves à 8h50 sur 3 entrées distinctes séparées les unes des autres.

Sur les trottoirs seront organisés des files d'attente avec des cônes et des fléchages du sens de la file.

Les parents n'entreront pas mais confieront leur enfant à un adulte à l'entrée des deux portails pour les MS et GS et en haut des escaliers avant la cour de récréation pour les PS. Les parents des PS monteront sur la pente douce et descendront par les escaliers pour éviter les croisements.

Les enfants sont alignés sur des marquages aux sols dans la cour et regroupés classe par classe.

Marquage au sol des flux dans les cours de récréation et des lieux d'attente

Trois entrées distinctes avec 3 points d'accueil, un vigile à chaque entrée + table et dispositif sanitaire : gants, masques, liquide hydroalcoolique pour adultes et personnels

Sortie des élèves

les lundi, mardi jeudi à 16h30

le mercredi à 12h00

le vendredi à 15h30

4. Salles de classe

Les salles de classe seront utilisées normalement sans distanciation physique comme mentionnés dans les textes de référence pour les maternelles.

Pièce	M2
Classe PS 5	64
Classe PS	60
Classe MS	57
Classe GS	57

5. Circulations

Les descentes et montées matin et soir + récréations + comedor se feront classe après classe :

- par 1 escalier pour les classes de GS (côté entrée principale)
- par 1 escalier pour les classes de MS (côté salle de restauration)
- par la cour de récréation pour les PS

6. Demi-pension

Le comedor accueillera 4 classes en respectant les distances physiques entre les groupes de tables. Une 5ème classe prendra son déjeuner dans la salle polyvalente (tables et chaises installées en permanence tant que durera la crise Covid-19).

Il y aura trois services successifs comme à l'accoutumée.

Voir protocole de l'entreprise de catering (Serunion)

7. Récréations

Aménagement des espaces extérieurs en 8 cours de récréation séparées matériellement.

Temps de récréation de 10h40 à 11h20 pour tous les élèves (40 minutes).

Deux groupes A et B d'adultes qui surveillent (constitués de professeurs + Asem). Le groupe A surveille les 8 espaces pendant que le groupe B prend une pause puis au bout de 20 minutes vice-versa !

8. Activités sportives

Elles auront lieu à l'extérieur comme recommandé.

9. Médiathèque

Elle fonctionnera sur le mode d'une inscription dans un agenda hebdomadaire par 1/2 groupe classe. La médiathécaire et l'Asem (en fonction à temps plein dans la BCD) organiseront les accueils dans le respect des normes sanitaires.

4. CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE EN DISTANCIEL

En cas de fermeture d'une classe ou de l'ensemble de l'école, le distanciel sera assuré par les enseignants.es qui resteraient à la maison (plans de travail, séquences vidéo, visioconférence...).

Il y aura pour chaque niveau = plan de travail + vidéos + documents + activités... tout est fait en commun par les 5 enseignants de chaque niveau PS + MS +GS.

Cela nécessite beaucoup de temps au début mais ce schéma de travail est important en cas de maladie de collègues au sein de chaque niveau. Il faut que la continuité puisse être poursuivie même à effectif réduit.

ANNEXE 4

PLAN D'ORGANISATION ECOLE ELEMENTAIRE

Site de Pedralbes - Septembre 2020

1. ORGANISATION DES GROUPES ET DES ESPACES

1. Entrée des élèves

- Entre 8h15 et 8h40 – **Ouverture des portes**
- Port obligatoire du **masque** pour tous les élèves au cours de l'entrée et durant la récréation du matin.
- Les parents ne seront pas autorisés à l'entrée dans l'enceinte de l'établissement.
- Un protocole particulier sera mis en place pour le jour de rentrée et précisé dans la lettre de rentrée.
- A la sonnerie, regroupement des élèves dans la cour sur des lieux identifiés avant la montée en classe. Les élèves pourront se mettre en rang sans distanciation et avec le port du masque.
- Le **regroupement par groupe classe** se fera dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement

2. Circulation

- Chaque enseignant récupérera ses élèves dans la cour à l'emplacement prévu.
- **Montée en classe** se fera de façon échelonnée respectant la séparation des groupes avec port du masque obligatoire pour élèves et enseignants, et les sens de circulation identifiées dans les espaces communs de l'école.
- La montée en classe se fera en groupe classe et non de manière autonome.
- Toutes entrées tardives après l'horaire de montée en classe devront se faire par le portail principal et avec le port du masque
- Toute **circulation** en dehors de la salle de classe ne pourra se faire qu'avec l'utilisation obligatoire du **masque** pour tous les personnels et les élèves.
- Avant l'entrée en classe ou en classe, **lavage des mains** ou utilisation du gel hydroalcoolique.

3. En classe

- Chaque salle de classe sera **nettoyée et désinfectée** chaque matin avant l'arrivée des élèves ou chaque soir après le départ des élèves.

- Constitution **d'un plan de classe** indiquant la place de chacun des élèves. Groupe classe stable
- En cas de changement de place, correction obligatoire du plan de classe et transmission à la direction.
- Le port du **masque** n'est plus obligatoire à partir du moment où le groupe classe reste isolé et sans interaction avec d'autres groupes classe ou d'autres groupes d'élèves.
- L'enseignant pourra se passer du port du masque à partir où il sera possible de respecter la distanciation d'1.50 m. Pour circuler parmi les élèves, il devra porter un masque.
- Toutes sorties de la classe se fera avec le port du masque.
- Les enseignants de langues travailleront sans mélanger différents groupes d'élèves dans une même classe. Dans le cas de l'utilisation d'une autre classe pour un enseignement des langues, désinfection obligatoire de la salle avant toute autre utilisation.
- Protocole de lavage de main et de port du masque dans le cas d'un changement de professeur pour un même groupe classe.

4. Les enseignements des langues – anglais – espagnol – catalan – musique

- Ils se tiendront **uniquement dans les salles de classe** sans sortie possible des élèves. Toute utilisation d'une autre salle de classe pour un groupe spécifique ne pourra se faire sans un **nettoyage et désinfection** de la salle qui sera utilisé. Cette utilisation spécifique de certaines classes ne pourra donc pas fonctionner pour accueillir consécutivement des groupes d'élèves différents.
- La **salle de musique** restera inutilisée jusqu'à la publication de nouvelles consignes.

5. Utilisation du matériel

- Matériel personnel à usage personnel fera le lien entre la maison et l'école. Pour ce matériel qui devrait rester en classe il sera strictement conservé **dans le casier de l'élève** ou dans un casier strictement réservé au stockage de son matériel. Son utilisation sera **strictement individuelle** en évitant le prêt et les échanges.
- Matériel collectif à usage uniquement réservé aux élèves de la classe dans la classe. Interdiction d'utilisation de ce matériel collectif en dehors du cadre et du lieu de la classe. Ce matériel d'usage collectif sera isolé en fin de journée pour être **nettoyé et désinfecté**.
- Le **matériel d'EPS** sera désinfecté entre chaque utilisation par groupe classe. Il faudra être attentif à la **désinfection** de ce matériel dans le cas d'une utilisation collective et suivie

6. Activités sportives

- On privilégiera les activités sportives d'**extérieur**
- **Désinfection** du matériel sportif quand il sera utilisé par différents groupes classe entre chaque utilisation.
- Le matériel sportif de la classe sera **désinfecté** en fin de journée au cours du nettoyage du matériel collectif et stocké en classe.

7. BCD

- L'utilisation de la BCD sera réservée à **une seule classe** à la fois pour une activité de prêt. Un planning hebdomadaire sera proposé aux enseignants par la responsable de

la BCD. Le retour des livres se fera sur le même créneau de temps. **Les livres seront nettoyés et désinfectés** avant que d'être remis en accès aux élèves.

- L'utilisation de la BCD sera donc **interdite sur le temps de pause méridienne**.

8. Utilisation des toilettes

- Durant la classe, l'accès aux toilettes se fera en utilisant un **masque**.
- On rappellera aux élèves l'obligation de **se laver les mains** avant et après être passé aux toilettes
- Durant les récréations l'usage des toilettes sera **régulé par les enseignants ou les surveillants**.

9. Récréation

- Le **goûter** sera pris en classe avant de descendre en récréation.
- La circulation dans les couloirs se fera avec le port du **masque**.
- Chaque classe prendra sa récréation sur un **espace précisé et unique**. Dans ce cas la récréation pourra se faire sans masque puisque sans brassage des groupes classe. Dans le cas où la localisation par classe serait impossible, le port du masque durant la récréation serait alors obligatoire. **La localisation sera alors faite par niveau** en respectant l'alternance actuelle des récréations.
- On évitera l'utilisation de ballons et autres objets de récréation. Dans le cas où la classe serait en possession de jeux de récréation, son utilisation **réservée à la classe**, sous **surveillance de l'adulte** avec **désinfection** avant et après usage.
- **Lavage des mains** avant retour en classe ou au retour en classe.

10. Demi-pension

- L'organisation des repas se fera avec la collaboration de **l'entreprise prestataire** du service et de l'organisation de la surveillance après l'autorisation du service financier.
- Entre 11h30 et 12h30 utilisation du service de restauration par les élèves du cycle 2 – **CP / CE1 / CE2** – on envisagera la prise en charge de chaque groupe de classe par un surveillant dédié. Le groupe mangera regroupé sur une table dédiée.
- Les élèves du cycle 3 – **CM1 – CM2** sans utilisation possible du restaurant scolaire mangeront dans leur classe. Un service de surveillance par classe devra être organisé afin de permettre aux enseignants de bénéficier de leur pause méridienne. Le nettoyage et la désinfection des classes sera organisée lorsque les élèves seront en récréation entre 13 et 14h.
- L'organisation de la **surveillance** des groupes d'élèves se fera en partenariat avec le prestataire de service de restauration fournissant les surveillants de la pause méridienne. Chaque classe sera prise en charge par un surveillant dédié. Pas d'utilisation de la BCD, ni de la Ludothèque au cours de la pause méridienne.

NIVEAU	HORAIRE	RÉFECTOIRE	EN CLASSE	REFECTOIRE Terrasse	JARDIN LYCÉENS
CP	11h30-12h30	Service à table			
CE1-CE2	11h30-12h30	Self			
CM1-CM2	12h30-13h30		Salle classe		
6 ^{ème}	12h30-13h30	Service à table			
2de	12h30-13h30			Take away	
5 ^{ème}	13h30-14h30	Service à table			
4 ^{ème}	13h30-14h30	Self			
3 ^{ème}	13h30-14h30				Service à table
1ères et Tles	13h30-14h30				Take away

Tableau de l'organisation des prises en charge surveillants groupes classes sur le temps de pause méridienne

Surveillants	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Prise en charge des classes de 18 classes de cycle 2 Pour repas en cantine 11h30 – 12h30	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Prise en charge élèves cycle 2 récréation 12h30 – 13h	X	X	X	X	X	X													

Prise en charge de 13 classes de cycle 3 CM1 – CM2 Pour repas en classe 12h30 – 13h30							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Prise en charge récréation classes de cycle 3 CM1 – CM2 13h30 – 14h											X	X	X	X	X	X	X	X

Besoins _ Total 19 surveillants avec des quotité horaires différentes

19 surveillants de 11h30 à 13h

13 des 19 surveillants de 13h à 13h30

8 des 13 surveillants de 13h30 à 14h

6 surveillants 11h30 à 13h soit 1h30 de service

13 surveillants 11h30 à 13h30 soit 2h de service

8 surveillants 11h30 à 14h soit 2h30 de service

11. Sortie

- Les classes respecteront le plus possible la **séparation des groupes**. Cependant la configuration des espaces de sorties étant très contraint l'ensemble des élèves et des personnels porteront obligatoirement un **masque**.
- Il sera demandé aux **familles** d'être ponctuelles concernant l'heure de récupération de leurs enfants pour éviter le regroupement d'élèves de différentes classes par la vie scolaire.

2. PROCOLE PEDAGOGIQUE EN CAS DE CONFINEMENT

Transmettre et recevoir (Pour la transmission et le retour des travaux)

La plateforme Classroom sera utilisée par l'ensemble des classes de l'école élémentaire dans le cas d'un retour à une situation de confinement total ou par classe. Dans ce sens l'utilisation de cet outil sera faite en classe dès la rentrée de septembre si les conditions sanitaires le

permettent afin que l'usage de l'outil et de la plateforme Classroom puisse être transmis aux élèves. Les progressions et les contenus proposés seront communs sur l'ensemble des classes d'un niveau.

Pour rassurer, motiver, favoriser les interactions

Les visioconférences sont des outils intéressants pour maintenir le lien entre les élèves et les enseignants.

Les flux ou moyens de communication proposés par Classroom ou autres applications permettent de multiplier les échanges.

Les enfants disposant d'un protocole et en difficultés seront accompagnés à l'aide de la mise en place de mesures et adaptations particulières.

Les outils d'enseignement (Enseigner, enrichir, documenter)

Différents outils d'enseignements pourront être utilisés selon les objectifs des équipes de niveaux et en rapport avec les besoins éducatifs des élèves et les objectifs scolaires d'apprentissages :

- Les manuels et fichiers de classes pour permettre le travail d'écriture et éviter l'exposition prolongée aux écrans.
- Des capsules pour renforcer la compréhension des leçons.
- Des visioconférences pour permettre de répondre aux questions ou d'approfondir les notions abordées ou autres selon les niveaux de classe concernés.

Accompagner dans la durée

Pour maintenir la motivation et guider dans les apprentissages des repères quotidiens et hebdomadaires seront communiqués aux familles. Les outils et documents proposés sont pensés pour que l'élève soit le plus autonome possible. Une partie des activités est ritualisée pour conserver les habitudes de travail de l'école à la maison.

Communiquer (La communication)

Lors des réunions de rentrée les enseignants présenteront les modalités précises de travail utilisées pour chaque classe et communes à l'ensemble des classes du niveau lors d'un possible confinement.



ANNEXE 5

PLAN D'ORGANISATION DU SECONDAIRE

Site de Pedralbes - Septembre 2020

1. ORGANISATION DES GROUPES ET DES ESPACES

L'organisation des groupes et des espaces doit se faire en respectant **les mesures de prévention (PACC Mesures générales) :**

- Maintenir la distanciation physique.
- Appliquer les gestes barrière.
- Limiter le brassage des élèves.
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- Former, informer et communiquer.

Il faut garantir que tous les élèves de la 6^{ème} à la terminale puissent **suivre les cours de façon présentielle** sauf si la situation sanitaire oblige à un confinement partiel ou total des élèves, du personnel ou de la population.

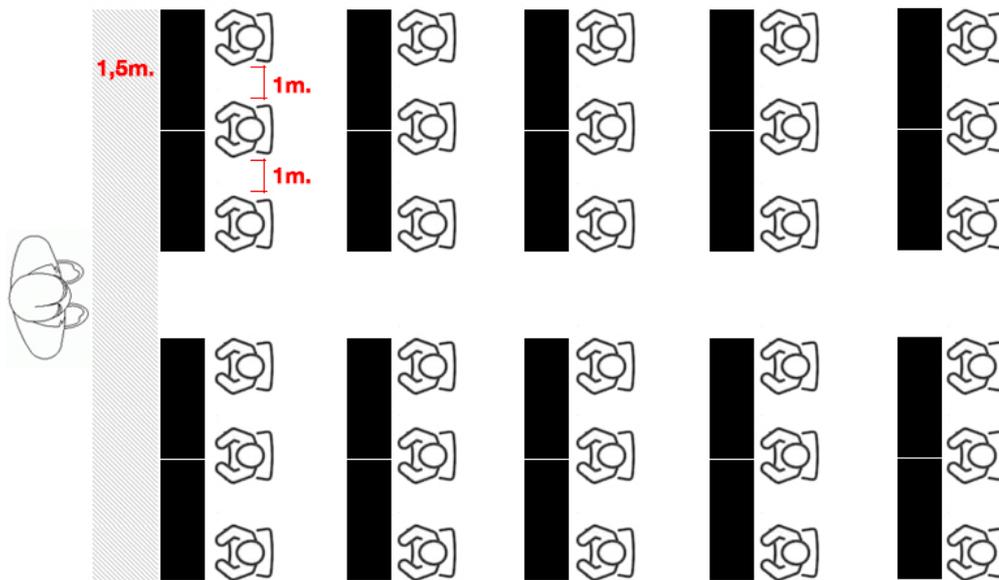
1. Effectifs et aménagements des espaces

La structure (neuf classes par niveau) et **la configuration** de l'établissement (site de Pedralbes) rendent très difficile l'utilisation d'espaces autres que ceux déjà prévus pour accueillir des groupes classe. Cependant certains espaces peuvent être utilisés à des moments précis de la journée et non de façon systématique. C'est le cas du préau, du gymnase, du CDI, de la Salle polyvalente, de la cour d'honneur et de l'espace Agora.

La distanciation physique interpersonnelle de sécurité marquée par la Generalitat est de 1.5m aussi bien dans des espaces fermés qu'à l'air libre. Cette distance n'est pas nécessaire dans les groupes stables (voir 2.). L'organisation de l'espace classe **d'un groupe stable doit assurer une distance interpersonnelle d'au minimum 1 mètre**. Cela peut permettre aux élèves de ne pas porter de masque

Il y a différentes propositions de **schémas d'aménagements** des salles de classe qui permettent de respecter cette distance. La neutralisation d'un **espace d'1,5 mètre entre le bureau du professeur et les élèves** n'est pas obligatoire mais elle permet, en revanche, à l'enseignant d'évoluer dans sa zone sans être obligé de porter un masque.

La **configuration** pour une salle de classe retenue est la suivante :



2. Groupes stables

Les élèves qui font partie d'une même classe forment un **groupe stable** car les élèves sont toujours les mêmes. Une fois assis et à la distance d'au moins 1 mètre, les élèves peuvent enlever le masque.

Les **enseignants** qui sont en rapport avec un groupe stable doivent porter un masque quand ils ne peuvent pas maintenir une distance de 1,5 m avec les élèves. S'ils maintiennent la distance, ils peuvent enlever le masque.

L'organisation de l'espace de la classe d'un groupe stable doit garantir une distance interpersonnelle de minimum 1 mètre (voir schéma).

Dans beaucoup de disciplines, les groupes sont mélangés et ne sont donc plus stables. C'est le cas dans les cours d'accueil de langues en espagnol et en catalan, en anglais et en latin. C'est le cas aussi dans tous les enseignements de spécialités ou options. Dans ce cas :

- Si les élèves sont peu nombreux et peuvent se situer à une distance d'au moins 1.5m, ils **peuvent enlever le masque.**
- Si la distance de 1,5m ne peut pas être respectée, il est obligatoire que **les élèves portent un masque.**

3. Gestion des circulations

Entrées et sorties des élèves

- Elles doivent se faire par **la porte d'entrée principale.** Les deux autres portes sont utilisées par les élèves de l'élémentaire. Il n'y a pas d'autres possibilités d'accès. C'est aussi une question de sécurité.
- **Les entrées ne peuvent pas être échelonnées** car cela aurait une répercussion sur l'emploi du temps des enseignants qui serait aussi décalé. La porte s'ouvre à 8h et se ferme à 8h40.

- Etant donné que la distanciation physique ne pourra pas être respectée, **tous les élèves porteront obligatoirement un masque** lors des entrées et des sorties du LFB.
- **A l'entrée, il y aura deux vigiles et deux agents d'éducation** pour accueillir les élèves. Ils porteront un masque et orienteront les élèves pour que l'entrée se fasse dans les meilleures conditions.
- Il y aura du **gel hydroalcoolique** à disposition des élèves et du personnel.
- Les **sorties des élèves** se feront de la même façon, par la porte d'entrée et avec le masque.

Montée en classe et descente dans la cour

- **La montée** dans les classes se fera par l'une des cinq portes situées dans la cour, en fonction de la classe vers laquelle doit se diriger l'élève.
- **La sortie** se fera de la même façon par l'une des cinq escaliers.
- **Le port du masque est obligatoire** car les distances de sécurité ne peuvent pas se donner.
- Il y aura une **signalétique pour guider les élèves**.
- **Les portes des classes seront maintenues ouvertes** jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.

Circulation dans les couloirs

- Un **sens de circulation** sera établi et indiqué par une **signalétique** claire.
- Afin d'éviter un grand nombre d'élèves dans les couloirs, les emplois du temps essaieront, dans la mesure du possible, que **les groupes classe bougent le moins possible**. Dans les niveaux où cela peut se faire l'idéal serait **une classe dans une même salle**.
- Mais étant donné qu'il y aura toujours des groupes qui devront se déplacer, **le port du masque est obligatoire dans les couloirs pour tout le monde**.

Ascenseurs

- Les ascenseurs sont réservés pour les **personnes à mobilité réduite**.
- **Le port du masque est obligatoire**
- Il faut **nettoyer et désinfecter** les surfaces de contact régulièrement.

4. Salles de cours

- Même si on essaye de **privilégier le format une classe dans une salle**, des groupes seront amenés à **changer de salle**.
- Avant l'arrivée des élèves, la salle de cours sera aménagée de manière à respecter une **distance d'1 mètre entre élèves et d'1,5 mètre entre l'enseignant et les élèves**. (Voir 1)
- La salle de classe sera **nettoyée et désinfectée** avant l'arrivée des élèves, au milieu et à la fin de la journée.
- Elle sera **ventilée** par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation, au moment de déjeuner et le soir. L'aération doit avoir lieu **au minimum toutes les trois heures**.
- Si la salle a déjà été utilisée par un autre groupe, en arrivant, **les élèves et l'enseignant désinfecteront leur espace de travail**. Pour cela, ils disposeront de produit désinfectant et de papier à usage unique ainsi que de gel hydroalcoolique pour ensuite se désinfecter les mains.
- Il faut veiller au **respect des gestes barrière**.
- Le **port du masque** est obligatoire pour **les élèves** quand les groupes sont mélangés et la distanciation de 1,5m n'est pas respectée. Pour les groupes stables, le masque peut être

enlevé. **L'enseignant** peut enlever le masque uniquement quand la distanciation avec les élèves est respectée. (Voir 2.)

- **Limiter les déplacements et les croisements** des élèves dans la classe.
- Les **affaires personnelles** des élèves ne seront pas échangées ni partagées.
- Le **matériel pédagogique** utilisée sera désinfecté avant et après son utilisation.

5. Demi-pension

Le service de restauration au LFB est assuré par l'entreprise **SERUNION**.

Ils ont présenté le projet : « **El nuevo comedor escolar-Post Covid-19** » qui présente les aspects suivants :

- Les mesures de prévention (distanciation, hygiène, nettoyage et désinfection)
- Mesures de sécurité
- Formation et information
- Communication

Mesures pour le réfectoire des élèves :

- Réorganisation des tables et des chaises pour respecter la distanciation.
- Lavage des mains avant et après manger
- Services de 30 minutes

Serunion propose trois types de services :

- Service à table
- Service en ligne self
- Service take away

Pour suivre **les mesures de prévention**, il faut :

- Les élèves qui mangent dans le réfectoire le feront **par groupe classe** afin de maintenir **des groupes stables**. Il y aura une **signalétique pour identifier la table**.
- Maintenir la **séparation entre les tables** des groupes différents.
- Si deux groupes stables coïncident dans la même table, il faut laisser **une chaise vide** pour garantir la distance.
- Il ne faut pas **partager des plats** au centre de la table et que ce soit une seule personne qui serve l'eau à table.

Au niveau de l'organisation :

- Au lieu pointage à l'entrée, les élèves porteront **un bracelet** de couleur par niveau avec le numéro de la classe écrit pour l'identification des élèves
- L'agent d'éducation fera **l'appel par table dans le réfectoire**

Afin de pouvoir assurer le repas à tous les élèves en respectant les mesures de prévention, **l'organisation pour les différents niveaux** sera la suivante :

NIVEAU	HORAIRE	RÉFECTOIRE	EN CLASSE	REFECTOIRE Terrasse	JARDIN LYCÉENS
CP	11h30-12h30	Service à table			
CE1-CE2	11h30-12h30	Self			
CM1-CM2	12h30-13h30		Salle classe		
6 ^{ème}	12h30-13h30	Service à table			
2de	12h30-13h30			Take away	
5 ^{ème}	13h30-14h30	Service à table			
4 ^{ème}	13h30-14h30	Self			
3 ^{ème}	13h30-14h30				Service à table
1ères et Tles	13h30-14h30				Take away

6. Récréation

- **La sortie à la récréation** ne peut pas se faire de façon échelonnée à cause de la répercussion sur l'emploi du temps des enseignants.
- Les élèves descendront et monteront par **les escaliers les plus proches de leur salle de classe** (Voir c.)
- Etant donné que la distance entre les élèves ne peut pas être maintenue, **les élèves et le personnel de surveillance porteront tous un masque.**
- La cour sera **sectorisée par niveaux** afin de limiter le brassage entre les groupes d'élèves. Les bracelets de couleur permettront de les repérer plus facilement.
- **L'accès aux casiers** se fera uniquement avant l'entrée en classe, pendant la pause méridienne et à la fin des cours.
- Il faut neutraliser **l'utilisation des bancs.**
- Les **jeux de contact et de ballon** sont autorisés entre élèves d'une même classe s'ils ont lieu dans le cadre des activités organisées par le LFB. Le matériel sera **désinfecté.**

7. Activités sportives

Activités

- On privilégiera les activités **à l'extérieur.**
- Pour un **groupe constitué ou une classe donnée, stable dans le temps**, la distanciation d'1 mètre n'est plus indispensable pour la pratique sportive dans les espaces extérieurs.
- Afin d'utiliser le moins possible les vestiaires, les élèves **devront venir en tenue dès le matin.**

- **Le matériel partagé au sein d'un même groupe** est autorisé si le nettoyage et la désinfection quotidiens sont assurés.

Vestiaires et douches

- **Dans les vestiaires et dans les douches**, il faut respecter la distanciation d'1 mètre.
- Il y aura une surveillance à l'entrée pour **filtrer le nombre de personnes**.
- **Une aération fréquente** ou 10 minutes au moins avant l'entrée et après la sortie est nécessaire.
- Il faut un **plan de nettoyage et de désinfection**.

8. Centre de documentation (CDI)

Le CDI est un espace d'échanges, de circulation, de curiosité avec un aspect sensoriel important. La plupart des normes appliquées dans des centres documentaires et des écoles à cause du Covid 19, ont pour vocation **la segmentation et la traçabilité**.

Accès au CDI

- Les élèves qui viennent au CDI ne font pas partie d'un groupe stable. **Ils devront porter le masque tout le temps**.
- A l'entrée, ils se désinfecteront les mains avec du **gel hydroalcoolique**.
- Pour limiter le brassage des élèves, les collégiens entreranno par le bas (premier étage) et les **lycéens** par le haut (deuxième étage).
- **Le nombre d'élèves** sera filtré à l'entrée. Il faut qu'ils puissent rester assis et éviter ainsi les déplacements.
- Ils garderont avec eux **les affaires personnelles** et ne les partageront pas.
- A l'arrivée, chaque élève **nettoiera son poste de travail**.

Occupation de l'espace

- **L'occupation de l'espace** sera réduite en fonction de la distance exigée. (60%-70% sur les tables, les barres, les salles de travail en groupe)
- **Les élèves du collège** occuperont le bas du CDI. Le **nombre maximum d'élèves sera de 20**. Ils s'inscriront à la Vie scolaire Collège. Pendant la **pause méridienne**, l'accès au CDI se fera en fonction des niveaux (un jour par niveau).
- **Les élèves de lycée** occuperont le haut du CDI qui sera sectorisé afin de séparer les élèves par niveaux.

Activités

- Les activités des élèves au CDI seront **connues au préalable**, et ne pourront être modifiées.
- La **réservation du prêt** sera favorisée. (Elle peut être réalisée par e-cdi)
- Le prêt sera possible, le livre au retour sera mis **en quarantaine**.
- **L'accès à l'imprimante** sera limité et contrôlé.
- **Les déplacements** seront réduits au minimum.
- Si la venue de groupe n'était pas autorisée, un **système de rendez-vous** serait mis en place.
- **Les séances d'informations ou de formation** qui ne pourraient pas être réalisées au CDI, le seront dans les salles de cours attitrées.

- Une **présentation d'ouvrages** pourra être faite pas les documentalistes dans les salles de cours des élèves.
- **Des registres** devront être mis en place pour avoir une traçabilité des élèves.
- La mise en place de **l'adresse mail @lfb.es pour les élèves** permet une personnalisation de la relation avec les élèves.

Autres espaces

- L'utilisation de **la salle informatique** est gérée comme les autres classes. (Voir d,)
- La gestion de **la terrasse** (lorsqu'elle sera opérationnelle) est identique à celle du CDI, avec l'avantage d'une ventilation constante.

Nettoyage, désinfection et aération

- **Le nettoyage et désinfection** du CDI se fera comme pour les salles de classe avant l'arrivée des élèves, au milieu et à la fin de la journée.
- **La ventilation de l'espace** aura lieu à 08h15/ 11h15/14h15/ 17h15.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, le respect des règles sanitaires essentielles sera assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux.
- Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves.
- Les personnels de santé sont pleinement mobilisés à l'appui de cette politique sanitaire.
- Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Vous trouverez les contours ci-dessous.
- L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. Ces besoins peuvent consister en une réponse pédagogique, un soutien social, un accompagnement psychologique.

Selon la situation sanitaire, nous avons prévu trois scénarios possibles à mettre en place à partir de la rentrée 2020.

1. Scénario 1 : 100% présentiel

Organisation pédagogique classique du collège et du lycée.

2. Scénario 2 : mi distanciel mi présentiel Outils pédagogiques

- **Capsules vidéo centralisées sur Pronote**
Capsules vidéo centralisées sur Pronote, suivant le matériel disponible chez l'élève + cours + corrigés d'exercices. Mise en ligne des cours sur l'espace dédié de l'ENT .
- **Suivi du travail** pour tout le monde.
Travail à faire signalé sur Pronote

Mode de rendu : mail et/ou Pronote et/ou ENT

Type de rendu : photo et/ou traitement de texte et/ou pdf, en ligne

Correction individuelle sommaire .

- **Évaluation**

En ligne : QCM/ENT et/ou Pronote.

- **Formation et matériel**

Formation : Création de capsules vidéos et d'évaluations sur l'ENT.

Matériel : Il faudra prévoir du produit pour le nettoyage des ordinateurs par les élèves après chaque séance. Demander aux familles d'avoir un appareil avec webcam (prêt possible par le lycée).

3. Scénario 3 : 100% distanciel. Outils pédagogiques

- **Visioconférences Meet** (conforme à la RGPD) :

Fréquence : 1/semaine minimum pour chaque matière.

Organisation d'un autre EDT pour visioconférences le cas échéant.

Organisation, taille des groupes : 15 élèves

Contenus : séances d'activités papier, diffusion de vidéos, exposés oraux.

- **Capsules vidéo:**

Activités informatiques suivant le matériel disponible chez l'élève + cours + corrigés d'exercices.

Activités de découvertes + cours (notions de base)

Mise en ligne sur le cours dédié de l'ENT.

- **Suivi du travail :**

Travail à faire sur Pronote /ENT ilts learning/Classroom

Mode de rendu : mail et/ou Pronote et/ou ENT/Drive/Classroom

Type de rendu : photo et/ou traitement de texte et/ou pdf, en ligne

Correction individuelle sommaire

- **Évaluation**

En ligne : ENT et/ou Pronote

- **Formation et matériel :**

Création de capsules vidéos et d'évaluations sur l'ENT. Demander aux familles d'avoir un appareil avec webcam (prêt possible par le lycée).

4. Points forts à travailler dans les trois scénarios

- Identification des besoins des élèves après le confinement. Renforcer les apprentissages.
- Accompagnement personnalisé des élèves en présentiel mais surtout en distanciel.
- Suivi des élèves en difficultés par visioconférences (PP, service de santé, assistants d'éducation...)
- Mobilisation des outils numériques et des ressources pédagogiques. Développement des compétences numériques des élèves et les usages responsables. Formation des professeurs.
- Importance du travail de l'oral dans l'enseignement distanciel. Profiter des outils numériques pour développer les compétences orales des élèves.
- Importance de l'apprentissage des quatre langues du LFB en présentiel et distanciel.
- Accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation par l'équipe PRIO.

ANNEXE 6

PLAN DE NETTOYAGE, DÉSINFECTION ET VENTILATION

Le plan de nettoyage désinfection et ventilation a été établi par le **Service Gestionnaire** en collaboration avec l'entreprise **GRUPO EULEN**, spécialisée en services de nettoyage et d'hygiène sanitaire.

1. NORMES GENERALES

1. Nettoyage et désinfection

Le nettoyage est la première étape nécessaire avant la désinfection.

- Il faut nettoyer à l'aide d'un détergent usuel (un détergent à base d'ammonium quaternaire est suffisant) puis rincer pour évacuer le produit et la salissure.
- Réaliser le nettoyage en commençant par zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales.
- Insister sur les points de contact fréquemment touchés.

La deuxième étape est **la désinfection**.

- Il faut utiliser un désinfectant virucide conforme à la norme UNE-EN 14476. Des lingettes désinfectantes et conformes à la même norme peuvent aussi être utilisées
- En absence de désinfectant virucide, on peut se servir d'un désinfectant chloré ou avec une solution d'hypochlorite sodique (1000 ppm de chlore actif).
- Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre. Quand elles sont réutilisables, elles ne pourront être réemployées qu'après lavage à 60°C.
- Les opérations de nettoyage-désinfection ne se feront **jamais en présence des élèves**.
- **Gestion des déchets sanitaires**
Les déchets sanitaires sont de substances et objets générés suite à des activités sanitaires. En fonction de leur caractéristique ou degré de contamination possible, ils peuvent avoir ou non un traitement spécifique. (Voir *Gestion de déchets sanitaires* du Plan d'Action Contre le Covid-19. Mesures Spécifiques).

2. Ventilation

Pour ce qui est de la ventilation des espaces occupés par les élèves et le personnel du LFB, l'établissement est équipé d'un système de renouvellement de l'air dans tous ces bâtiments, doublé par des ventilateurs de plafond.

Par ailleurs, et lorsque le climat le permettra, toutes les menuiseries extérieures et intérieures seront ouvertes afin de faciliter un courant traversant de l'air dans ces espaces occupés. La ventilation se fera un minimum de 10 minutes et au moins trois fois par jour.

3. Spaces et fréquences

Salles de classe et espaces de travail

- Il faut assurer un **nettoyage et une désinfections approfondis** des sols, des portes, des tables, des chaises, du mobilier, des zones fréquemment touchées et du matériel à usage multiple.
- **La fréquence** sera d'au moins une fois par jour à la fin de la journée et à chaque fois que l'espace est utilisé par des personnes différentes.
- Lorsque **des groupes d'élèves différents** se succèdent dans une salle, un nettoyage sera fait entre chaque groupe.
- Au secondaire, si la salle de cours a déjà été utilisée par un autre groupe, en arrivant, ce sont **les élèves et l'enseignant qui désinfecteront leur espace de travail**. Pour cela, ils disposeront de produit désinfectant et de papier à usage unique ainsi que de gel hydroalcoolique pour ensuite se désinfecter les mains.
- Il en est de même pour le nettoyage **des bureaux du personnel**. Pendant la journée et si besoin, l'espace de travail sera désinfectée par la personne qui l'occupe.

Infirmierie

L'espace de l'infirmierie a un protocole spécifique de nettoyage de désinfection et de gestion des déchets qui est spécifié dans le **Plan d'Action Contre le Covid-19. Mesures Spécifiques**.

Espace restauration

L'espace de restauration a un protocole spécifique de nettoyage de désinfection et de gestion des déchets qui est spécifié dans le **Protocole : « El nuevo comedor escolar. Post Covid-19 » du prestataire SERUNION**.

Matériel

- Il faut nettoyer et désinfecter plusieurs par jour **les surfaces et objets fréquemment touchés** : poignées de portes et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escaliers, ordinateurs et claviers, commandes à distance, téléphones, photocopieuses, matériel de bureau.
- De la même façon, ce nettoyage et cette désinfection seront faits pour le **matériel pédagogique d'utilisation collective** : matériel de jeux, jouets, matériel sportif, etc...

Sanitaires

- Il faut assurer un **nettoyage approfondi quotidien** des sanitaires et une **désinfection régulière** des surfaces fréquemment touchées.

- S'assurer qu'il y a tout le **matériel nécessaire pour une hygiène correcte**. (Savon liquide, papier à usage unique, papier toilette...).
- S'assurer du **l'évacuation des poubelles** aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.

Sols

Il faut réaliser le nettoyage et désinfection des sols au minimum une fois par jour pour **tous les espaces utilisés ou de passage**.

4. Actions complémentaires

- **Toutes les poubelles** seront équipées de sacs à ordures. Il faut les laver et les vider tous les jours.
- **Des poubelles spécifiques et signalées par un logo sanitaire** seront installées à chaque étage de tous les bâtiments dans les couloirs. Ces containers auront un usage exclusif pour jeter les déchets des usagers dans le cadre du Covid-19 (masques, gants, mouchoirs papier, etc)
- **Les poubelles avec du matériel potentiellement infecté** doivent être vidées de façon hygiénique (Voir *Gestion de déchets sanitaires* du Plan d'Action Contre le Covid-19. Mesures Spécifiques).
- Il faut veiller au respect des **consignes de sécurité** liées à l'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection.

2. PROTOCOLE DE NETTOYAGE, DESINFECTION ET VENTILATION

1. Equipe de nettoyage propre

- Le service de nettoyage et de désinfection est assuré par l'équipe de nettoyage propre à l'établissement.
- Une formation a été réalisée pour ces agents afin de les aider sur les processus de désinfection dans le cadre du Covid-19.
- Tout ce personnel est équipé des EPIS nécessaires dans ce cadre sanitaire.

2. Équipe de nettoyage supplémentaire

Afin d'assurer un service optimum ainsi qu'une désinfection tout au long de la journée scolaire, le LFB a pris un contrat supplémentaire avec l'entreprise **GRUPO EULEN** pour augmenter l'effectif de nettoyage hebdomadaire de l'établissement (y compris l'école maternelle à Munner) et **assurer un service de 08h30 à 20h00**.

Protocole spécifique

L'entreprise GRUPO EULEN présentera le protocole spécifique de nettoyage et de désinfection pour le LFB.

PLAN DE ACTUACIÓN Y CONTINGENCIA FRENTE AL CORONAVIRUS – COVID19

LYCEE FRANÇAIS DE BARCELONE

C/ BOSCH I GIMPERA, 6 08034 BARCELONA (BARCELONA)
Colegio Escolar

Realizado por:

Informado:

Aprobado:



Fdo.: Mònica Anglada

Empresa:EUOPREVEN

Fecha:20/05/2020

Fdo.:

Delegado Prev. / Trab. Desig.

Fecha:

Fdo.:

Empresa

Fecha:

Tabla de contenidos

1	ANTECEDENTES	3
2	OBJETO	3
3	ALCANCE	3
4	NORMATIVA APLICABLE	3
5	DEFINICIONES	4
6	METODOLOGÍA	5
7	EVALUACIÓN DEL RIESGO DE EXPOSICIÓN AL COVID-19	5
7.1	ACTUACIÓN ANTE UN CASO PROBABLE DE COVID-19 EN LA EMPRESA	5
7.2	ACTUACIÓN ANTE UN CASO ASINTOMÁTICO	7
7.3	EVALUACIÓN DEL RIESGO DE EXPOSICIÓN	8
7.3.1	Situación normal. Trato con público en general sin casos confirmados	9
7.3.2	Situación anormal. Trabajador/Cliente/Subcontrata contagiado asintomático.	10
7.3.3	Situación de emergencia. Trabajador/Cliente/Subcontrata contagiado con síntomas.	11
7.4	INFORMACIÓN A LOS TRABAJADORES	11
7.5	TRABAJADORES ESPECIALMENTE SENSIBLES	12
8	ANEXOS.	13
8.1	FICHA DE DESIGNACIÓN DEL COORDINADOR DE EMERGENCIAS	13
8.2	FICHA DE DESIGNACIÓN DEL EQUIPO DE INTERVENCIÓN	14
8.3	INFORMACIÓN GENERAL SOBRE EL CORONAVIRUS COVID19.	15
8.4	INFORMACIÓN PARA CASOS PROBABLES EN EL CENTRO DE TRABAJO	20
8.6	MEDIDAS DE PROTECCIÓN PERSONAL PARA ACTIVIDADES CON RIESGO	21
8.7	LIMPIEZA Y DESINFECCIÓN DE SUPERFICIES Y ESPACIOS.	23
8.8	TELÉFONOS DE EMERGENCIA SEGÚN COMUNIDAD AUTÓNOMA.	24
8.9	AUTO-TEST CORONAVIRUS.	25
8.10	REGISTRO DE ENTREGA DE INFORMACIÓN SOBRE COVID-19.	26
8.11	EJEMPLO COMUNICADO TRABAJADORES	27

1 ANTECEDENTES

El coronavirus SARS-CoV-2 es un virus nuevo, desconocido anteriormente en la patología humana, que pertenece a la familia *Coronaviridae*. El reservorio de estos virus es animal y algunos coronavirus tienen la capacidad de transmitirse a las personas.

Se piensa que los primeros casos humanos se debieron al contacto con un animal infectado. De persona a persona se transmite por vía respiratoria a través de las gotas respiratorias de más de 5 micras, cuando el enfermo presenta sintomatología respiratoria (tos y estornudos) y contacto con fómites¹.

Hasta al momento, no hay evidencias de que se pueda transmitir desde personas infectadas asintomáticas. La transmisión aérea por núcleo de gotitas o aerosoles (capaz de transmitirse a una distancia de más de 2 metros) no ha sido demostrada para el SARS-CoV-2. Sin embargo, se cree que esta podría ocurrir durante la realización de procedimientos asistenciales invasivos del tracto respiratorio. El periodo de incubación puede variar entre 2 y 14 días.

2 OBJETO

El objeto del presente informe es realizar la evaluación higiénica de la exposición de los trabajadores al CORONAVIRUS (COVID-19) en su puesto de trabajo, en cumplimiento de lo dispuesto en el artículo 4 “Identificación y evaluación de riesgos” del R.D. 664/1997, de 12 de mayo, sobre exposición a agentes biológicos en el trabajo.

Asimismo se propone la adopción de medidas de contingencia frente al contagio de CORONAVIRUS (COVID-19) con la finalidad de asegurar la actividad de la empresa y de proteger la salud de los trabajadores.

3 ALCANCE

El alcance del presente informe se establece para las instalaciones y trabajadores de la empresa **LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE** ubicadas en el centro de trabajo con dirección en **C/ Bosch i Gimpera, 6, 08034-BARCELONA**

4 NORMATIVA APLICABLE

- ▶ **Ley 31/1995**, de 8 noviembre por el que se aprueba la Ley de Prevención de Riesgos Laborales.
- ▶ **Real Decreto 485/1997**, de 14 de abril, sobre disposiciones mínimas en materia de señalización de seguridad y salud en el trabajo.
- ▶ **Real Decreto 773/1997**, de 30 de mayo, sobre disposiciones mínimas de seguridad y Salud relativas a la utilización por los trabajadores de equipos de protección individual.
- ▶ **Real Decreto 664/1997**, de 12 de mayo, sobre la protección de los trabajadores contra los riesgos relacionados con la exposición a agentes biológicos durante el trabajo.

¹ Cualquier objeto carente de vida o sustancia que, si se contamina con algún patógeno viable, tal como bacterias, virus, hongos o parásitos, es capaz de transferir dicho patógeno de un individuo a otro.

► **Real Decreto 171/2004**, de 30 de enero, por el que se desarrolla el artículo 24 de la Ley 31/1995, de 8 de noviembre, de Prevención de Riesgos Laborales, en materia de coordinación de actividades empresariales.

5 DEFINICIONES

► **Coronavirus.** Los coronavirus son una amplia familia de virus que normalmente afectan sólo a animales. Algunos tienen la capacidad de transmitirse de los animales a las personas. El nuevo coronavirus SARS-CoV-2 es un nuevo tipo de coronavirus que puede afectar a las personas y se ha detectado por primera vez en diciembre de 2019 en la ciudad de Wuhan, provincia de Hubei, en China. Todavía hay muchas cuestiones que se desconocen con relación a la enfermedad que produce: COVID-19.

► **Síntomas del COVID-19.** Los síntomas más comunes incluyen fiebre, tos, y sensación de falta de aire y malestar general. En algunos casos también puede haber síntomas digestivos como diarrea y dolor abdominal. La mayoría de los casos presentan síntomas leves. En casos más graves, la infección puede causar neumonía, dificultad importante para respirar, fallo renal e incluso la muerte. Los casos más graves, generalmente ocurren en personas mayores o que padecen enfermedades de base como hipertensión, enfermedades cardiovasculares, diabetes y enfermedad respiratoria crónica.

► **Vías de transmisión.** Parece que la transmisión es por contacto estrecho con las secreciones respiratorias que se generan con la tos o el estornudo de una persona enferma. Su contagiosidad depende de la cantidad del virus en las vías respiratorias. Estas secreciones infectarían a otra persona si entran en contacto con su nariz, sus ojos o su boca. Parece poco probable la transmisión por el aire a distancias mayores de uno o dos metros.

► **Zonas de riesgo:** Según la evolución de la situación, las zonas de riesgo pueden ir variando. Se puede consultar el mapa de zonas de riesgo en:

<https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-China/areas.htm>

► **Tratamiento.** No existe un tratamiento específico, pero se están empleando algunos antivirales que han demostrado cierta eficacia en estudios recientes. Sí existen muchos tratamientos para el control de sus síntomas por lo que la asistencia sanitaria mejora el pronóstico. Al ser una infección producida por virus, los antibióticos no deben ser usados como un medio de prevención o tratamiento.

► **Período de aislamiento.** Los periodos de aislamiento preventivo a que se vean sometidos los trabajadores como consecuencia del virus SARS-CoV-2, serán considerados como situación de incapacidad temporal derivada como accidente de trabajo de forma excepcional (R.D.L. 6/2020 de 10 de marzo), entrando en vigor el día 12 de marzo de 2020.

► **Contacto estrecho.** Se entiende por "Contacto Estrecho":

- Cualquier trabajador que proporciona cuidados a un caso probable o confirmado sintomático: trabajadores sanitarios y otros trabajadores que vayan a tener otro tipo de contacto físico similar;
- Cualquier trabajador que esté en el mismo lugar que un caso probable o confirmado sintomático, a una distancia menor de 2 metros (ej. visitas, reuniones/viajes de trabajo);
- Se considera contacto estrecho en un avión u otro medio de transporte, a los pasajeros situados en un radio de dos asientos alrededor de un caso probable o confirmado mientras el caso presentaba síntomas y a los miembros de las tripulaciones que atienden a pasajeros sintomáticos que vuelven de una zona de riesgo.

6 METODOLOGÍA

El presente informe de Medidas de Actuación y contingencia frente al contagio del coronavirus COVID-19 está basado en el *Procedimiento de actuación para los servicios de prevención de riesgos laborales frente a la exposición al nuevo coronavirus (SARS-COV-2) 05.03.2020*. Editado por el Ministerio de Sanidad.

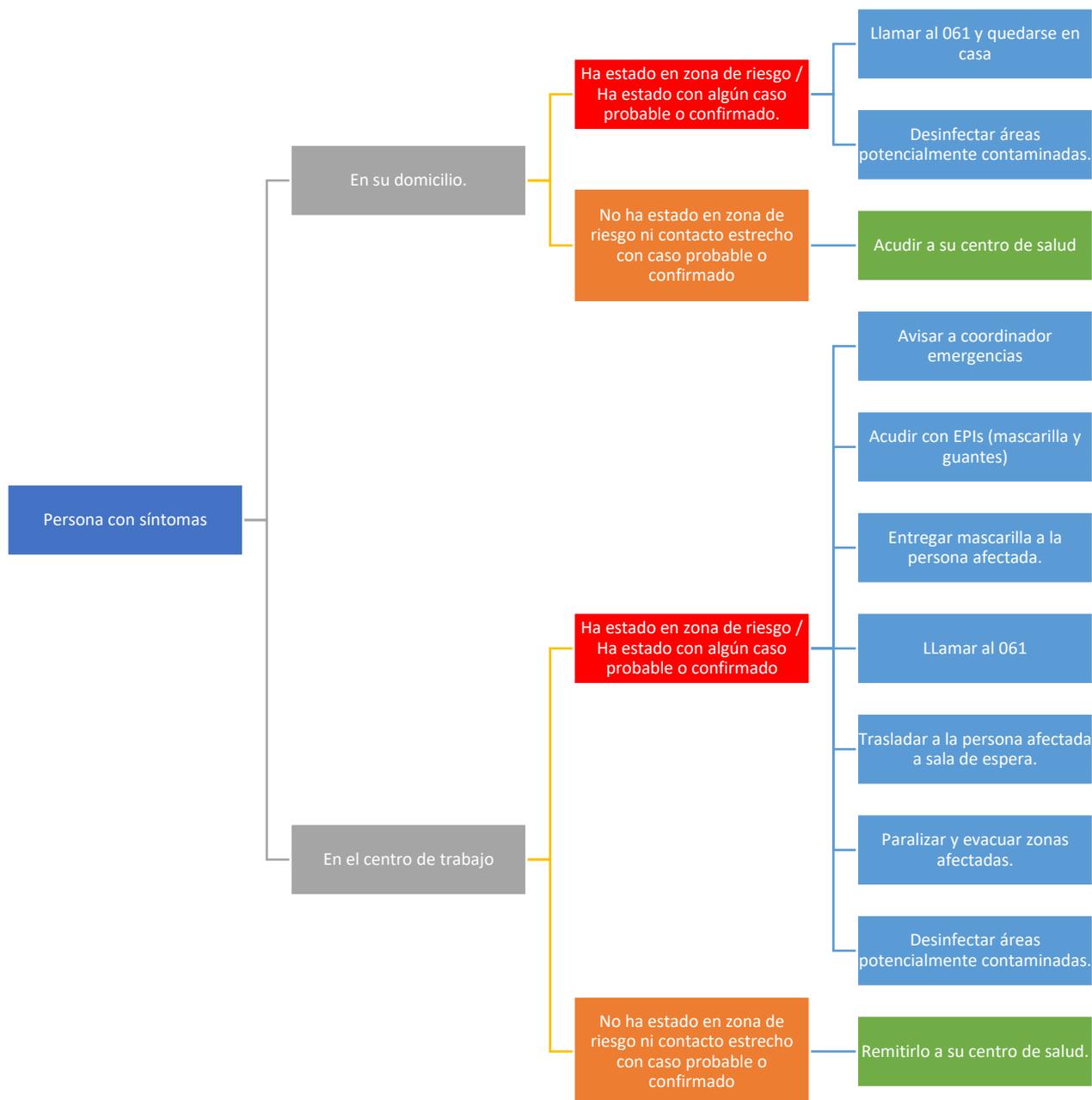
7 EVALUACIÓN DEL RIESGO DE EXPOSICIÓN AL COVID-19

7.1 ACTUACIÓN ANTE UN CASO PROBABLE DE COVID-19 EN LA EMPRESA

La empresa deberá ubicar en la entrada al centro de trabajo y entregar como ficha informativa, el protocolo de actuación ante cualquier síntoma compatible con la enfermedad: tos, fiebre, dificultad respiratoria. Ya ocurra esto en casa o en el centro de trabajo.

En el caso de que se active un posible caso de infección en el centro de trabajo, se limitará el número de personas y el tiempo de exposición al mínimo posible y se establecerá un listado de trabajadores expuestos, el tipo de trabajo efectuado, así como un registro de las correspondientes exposiciones, accidentes e incidentes.

El protocolo de actuación propuesto será el siguiente:



Se diferencian dos situaciones distintas, que el trabajador detecte que tiene síntomas en su domicilio y que los síntomas aparezcan en el centro de trabajo:

- **Síntomas en el domicilio:** en este caso, el trabajador, previamente informado por la empresa, deberá valorar si ha estado o viajado en los últimos 14 días a una zona de riesgo o haya estado en contacto estrecho con un caso confirmado o probable de COVID-19.
 - **No ha existido contacto:** se remitirá a la persona para que acuda a su médico de cabecera para que valore su estado de salud.
 - **Ha existido contacto:** la persona deberá permanecer en su domicilio y llamar al 061 en Cataluña y para el resto de Comunidades Autónomas, consultar listado en el Anexo de este documento. Aunque con el conocimiento actual, las personas que no presentan síntomas no transmiten la enfermedad, la empresa activará un protocolo de desinfección:

- Evacuará y limitará el acceso a las áreas donde la persona afectada tenga acceso normal durante su actividad laboral.
 - Iniciará un protocolo de limpieza y desinfección de las zonas.
 - Informará los trabajadores de la situación y reconstitución de la normalidad.
- **Síntomas en el centro de trabajo:** en este caso, el trabajador, previamente informado por la empresa, deberá valorar si ha estado o viajado en los últimos 14 días a una zona de riesgo o haya estado en contacto estrecho con un caso confirmado o probable de COVID-19.
 - **No ha existido contacto:** se remitirá a la persona para que acuda a su médico de cabecera para que valore su estado de salud.
 - **Ha existido contacto:** la persona deberá llamar al coordinador de emergencias, cuyo número o forma de contacto se encontrará en la ficha informativa accesible. A partir de aquí se seguirán las siguientes pautas de actuación:
 - El coordinador de emergencias acudirá al puesto de la persona afectada llevando los EPIs recomendados en la ficha “medidas de protección personal para actividades con riesgo”.
 - El coordinador entregará una mascarilla a la persona afectada, manteniendo la calma en todo momento.
 - El coordinador evacuará y limitará el acceso a las áreas donde la persona afectada tenga acceso normal durante su actividad laboral.
 - El coordinador solicitará a la persona afectada y resto de trabajadores que se desinfecten las manos y eviten tocar ningún objeto (pomos de puertas, etc..)
 - Si su estado lo permite, se le pedirá que vuelva a su domicilio y avise al teléfono previsto por la Comunidad Autónoma correspondiente.
 - Si su estado es preocupante (falta de aire), Se trasladará a la persona afectada a una sala vacía y se le pedirá que espere mientras se avisa al teléfono 061 o los previstos por las Comunidades Autónomas correspondientes para recibir consignas de actuación y/o traslado.
 - Se iniciará un protocolo de limpieza y desinfección de las zonas afectadas, o en su caso de todo el centro de trabajo. Ver apartados 9.6 y 9.7.
 - Informará los trabajadores de la situación y se reconstituirá la normalidad.

Se debe informar al Servicio de Prevención Ajeno de cualquier situación, tanto positivos como posibles positivos que estén aislados, llamando al 93 328 54 22 o ponerse en contacto con el técnico de prevención asignado.

7.2 ACTUACIÓN ANTE UN CASO ASINTOMÁTICO

Cabe la posibilidad de que una persona la empresa haya estado en contacto estrecho con un caso confirmado o probable de Coronavirus o haya regresado de una [zona de riesgo](#) hace menos de 14 días, pero NO TENGA SÍNTOMA alguno de la enfermedad.

Es importante recordar que, con el conocimiento actual,
las personas que no presentan síntomas no transmiten la enfermedad.

Aun así, la empresa podrá aplicar medidas preventivas en base al principio de prudencia, siempre consensuadas con los representantes de los trabajadores: ver apartado 7.3.2 *Situación anormal. Trabajador/Cliente/Subcontrata contagiado asintomático.*

7.3 EVALUACIÓN DEL RIESGO DE EXPOSICIÓN

En función de la naturaleza de las actividades y los mecanismos de transmisión del nuevo coronavirus SARS-CoV-2, podemos establecer los diferentes escenarios de riesgo en los que se pueden encontrar los trabajadores.

Tabla 1. Probabilidad de exposición al Coronavirus COVID-19

PROBABILIDAD DE EXPOSICIÓN	Contacto estrecho¹	Contacto NO estrecho²	Contacto con protección colectiva³
Caso confirmado sintomático	ALTA	MEDIA	BAJA
Caso confirmado asintomático	MEDIA	BAJA	MUY BAJA
Público en general	BAJA	MUY BAJA	EXTRAMADAMENTE BAJA

1.- Contacto a menos de 2 metros de distancia. Compartir medio de transporte.

2.- Contacto a más de 2 metros de distancia.

3.- Contacto a través de mampara de cristal, cabina de ambulancia, etc...

La probabilidad de exposición al Coronavirus COVID19 depende de las tareas desarrolladas en el puesto de trabajo, así como de la aparición de casos en el entorno poblacional o dentro del centro de trabajo (ya sea de compañeros de trabajo o sus familiares).

7.3.1 Situación normal. Trato con público en general sin casos confirmados

En condiciones normales, la evaluación del riesgo de exposición

Tabla 2. Evaluación del riesgo de exposición. Situación Normal

PUESTO DE TRABAJO	Probabilidad de exposición	Nivel de riesgo en población general	Nivel de riesgo en población sensible
Puestos de administración	MUY BAJA	TRIVIAL	TOLERABLE
Personal Mantenimiento/Limpieza	BAJA	TOLERABLE	MODERADO
Personal Docente	BAJA	TOLERABLE	MODERADO
Personal Sanitario	BAJA	TOLERABLE	MODERADO

MEDIDAS PREVENTIVAS SITUACIÓN NORMAL
(hasta que dure la alerta)



- **Informar** a toda la plantilla sobre riesgos del Coronavirus (entrega de fichas informativas). Colocar **cartelería** a la entrada del centro y en zonas comunes sobre:
 - Carteles “información general sobre el Coronavirus”.
 - Cartel desinfección de manos. (incluir en todos los baños y lavabos).
 - Cartel de notificación a la empresa ante posibles síntomas o familiares / conocidos con probable contagio o caso confirmado.
- Informar de los **resultados** de la presente evaluación de riesgos.
- **Nombrar** Coordinador de Emergencias y equipo de intervención ante casos de infección por Coronavirus.
- Habilitar sala o **lugar para aislamiento** de posibles casos sintomáticos.
- **Adquirir los EPIs** requeridos para el Coordinador de Emergencias y al menos un kit de mascarillas FFP2 (ver anexo) para atención de posibles casos sintomáticos.
- Adquirir **geles desinfectantes** + pañuelos desechables y ubicar en las entadas / salidas del centro, zonas comunes y zonas de trato directo con el público.
- Verificar la existencia de **papeleras suficientes** en el centro, con bolsa, para la recogida de pañuelos usados: recomendable que sean con pedal.
- Establecer reglas para modificar la frecuencia y el tipo de contacto de persona a persona: hasta que termine el estado de alerta **se eliminará el contacto físico en los saludos** diarios: ni apretones de manos ni besos.
- Incluir **desinfección de superficies** de contacto habitual: mesas, mostradores, pomos de las puertas, etc... mediante el uso de toallitas desinfectantes. No se considera todavía una limpieza con riesgo de exposición Asegurarse de que los agentes de limpieza cumplen con los requisitos de desinfección del anexo.
- **Restricción total de viajes** internacionales con motivo de trabajo, hasta finalización del estado de alerta.
- **Reducir** al mínimo indispensable las **reuniones presenciales**, con un máximo de 3 personas y siempre a más de 2 metros de distancia. Siempre que sea posible se sustituirán por videollamada.
- Se **eliminan totalmente las actividades formativas presenciales**, y agrupaciones en salas: valorar la posibilidad de realizar mediante video conferencia.
- Se **ventilará** de forma frecuente las instalaciones, si es posible mediante la apertura de las ventanas.
- Repartir **toallitas desinfectantes** para que cada persona se ocupe de desinfectar su propio lugar de trabajo (teclado, ratón, teléfono...). Evitar prestarse estos artículos.
- Toda **persona**, que por disponer de los medios necesarios pueda teletrabajar, **DEBERÁ HACERLO YA**.
- Se realizarán turnos en el **comedor** de la empresa para garantizar un aforo equilibrado y con posibilidad de mantener distancias entre comensales de mínimo 2 metros.
- Evitar el **transporte** compartido, por las dificultades de desinfección que supone y el transporte público en horas punta.

	PLAN DE ACTUACIÓN Y CONTINGENCIA FRENTE AL CORONAVIRUS – COVID19	Informe nº	0000-01/HIG-COVID19
		Revisión nº	08
		Fecha:	20/05/2020
		Paginación:	Página 10 de 27

7.3.2 Situación anormal. Trabajador/Cliente/Subcontrata contagiado asintomático.

En condiciones anormales, en la que se conoce la presencia de una persona **asintomática**, (trabajador, cliente o subcontrata) con probable contagio o caso confirmado. Por ejemplo, por que **ha venido de una zona de riesgo o por tener un familiar cercano contagiado**. Y que cuando esta persona se entera de su situación ya ha estado en contacto con personas del centro de trabajo o vienen al reconocimiento médico (o sus compañeros de trabajo). El nivel de riesgo en este caso cambia de la siguiente forma:

Tabla 3. Evaluación del riesgo de exposición. Situación Anormal: contacto con persona asintomática

PUESTO DE TRABAJO	Probabilidad de exposición	Nivel de riesgo en población general	Nivel de riesgo en población sensible
Puestos de administración	MUY BAJA	TRIVIAL	TOLERABLE
Personal Mantenimiento/Limpieza	BAJA	TOLERABLE	MODERADO
Personal Docente	BAJA	TOLERABLE	MODERADO
Personal Sanitario	MEDIA	MODERADO	IMPORTANTE

MEDIDAS PREVENTIVAS SITUACIÓN ANORMAL (hasta pasada la cuarentena de 14 días)



- **Seguir** con las medidas preventivas anteriores.
- Cuando la actividad sea compatible con el **teletrabajo** se propondrá esta medida durante un período de tiempo que garantice 14 días desde su posible exposición.
- Cuando la actividad no sea compatible con el teletrabajo, se seguirán las siguientes recomendaciones:
 - En la medida de lo posible, ubicar a la persona en un puesto o tarea que no implique contacto con el público en general ni con compañeros. **Restringir** su área de trabajo a una zona concreta: cuarentena dentro de la empresa.
 - **Limitar su acceso** a las áreas comunes (comedor), reuniones y/o actividades que puedan implicar contacto estrecho.
 - Posibilidad de seguir trabajando con **mascarilla** FFP2.
- Aumentar la frecuencia de **limpiezas y desinfecciones** periódicas del lugar de trabajo: en especial en las zonas o áreas de tránsito de las personas asintomáticas. Se deberá aplicar **procedimiento de limpieza**, medidas de seguridad y EPIs del punto 9.6 y 9.7.
- En los casos que la empresa lo estime oportuno, podrá proponer a la persona trabajadora **permanecer en su domicilio de manera preventiva**, como permiso retribuido.
- **Restringir** la totalidad de las **reuniones presenciales**, actividades formativas, y agrupaciones en salas: valorar la posibilidad de realizar mediante video conferencia.
- Incrementar la frecuencia de **desinfecciones periódicas** de manos: fijar como regla general el uso de desinfectantes cada vez que exista contacto con objetos de uso común: pomo de puertas, grifos, máquina de vending, objetos de uso compartido, etc...

Si el nivel de alerta poblacional por contagio aumenta se asumirá directamente que el nivel de riesgo general del centro pasa a situación ANORMAL aplicando estas medidas preventivas sin necesidad de existencia de casos asintomáticos confirmados

7.3.3 Situación de emergencia. Trabajador/Cliente/Subcontrata contagiado con síntomas.

Se considera una situación de emergencia, cuando se conoce la presencia de una persona **CON SÍNTOMAS**, (trabajador, cliente o subcontrata) y con infección confirmada al COVID19 que haya estado trabajando en el centro de trabajo o en contacto con personas de la organización. El nivel de riesgo en este caso cambia de la siguiente forma:

Tabla 4. Evaluación del riesgo de exposición. Situación emergencia: contacto con persona sintomática.

PUESTO DE TRABAJO	Probabilidad de exposición	Nivel de riesgo en población general	Nivel de riesgo en población sensible
Puestos de administración	BAJA	TOLERABLE	MODERADO
Personal Mantenimiento/Limpieza	MEDIA	MODERADO	IMPORTANTE
Personal Docente	MEDIA	MODERADO	IMPORTANTE
Personal Sanitario	ALTA	IMPORTANTE	INTOLERABLE

MEDIDAS PREVENTIVAS SITUACIÓN DE EMERGENCIA (hasta pasada la cuarentena de 14 días)



- **Seguir** con las medidas preventivas anteriores de situaciones normales.
- Seguir el protocolo de actuación de emergencia descrito en el apartado 7.1 actuación ante un caso probable de COVID19 en el centro de trabajo.
- **Paralizar la actividad y evacuar las zonas** o áreas de trabajo donde haya entrado en contacto la persona afectada de forma inmediata.
- La atención directa de personal sintomático se realizará siempre con las precauciones previstas en el punto 9.6
- Seguir el **protocolo de limpieza** y desinfección de las zonas afectadas según apartados 9.6 y 9.7.
- **Restablecer la actividad**, tras desinfección completa del centro.

7.4 INFORMACIÓN A LOS TRABAJADORES

Todas las personas de la organización, aunque no estén expuestas a entornos probablemente contaminados por el virus deberán, recibir información general y consejos sobre la infección.

Esta información se ampliará a todas las subcontratas que puedan entrar en el centro de trabajo.

Todos los trabajadores deberán recibir información relativa a la presente evaluación del riesgo de exposición a Coronavirus COVID19 en su puesto de trabajo y las medidas preventivas propuestas.

	PLAN DE ACTUACIÓN Y CONTINGENCIA FRENTE AL CORONAVIRUS – COVID19	Informe nº 0000-01/HIG-COVID19 Revisión nº 08 Fecha: 20/05/2020 Paginación: Página 12 de 27
--	---	---

7.5 TRABAJADORES ESPECIALMENTE SENSIBLES

Deberá evitarse la exposición de los trabajadores, en función de sus características personales o estado biológico conocido debido a patologías previas, medicación, trastornos inmunitarios o embarazo, ya que se considerarán especialmente sensibles a este riesgo.

El modo de proceder será el siguiente:

La dirección de la empresa deberá emitir un **comunicado** a todos los empleados, este comunicado estará en lugar visible e indicará los condicionantes que convierten a un trabajador en especialmente sensible.

En el Anexo 8.11 de este documento se encuentra ejemplo de comunicado al personal.

Los trabajadores deben informar a la empresa que están en una de las situaciones, SIN ESPECIFICAR CUÁL.

La empresa debe remitir el listado de personas sensibles al COVID-19 al Servicio de Prevención Ajeno para que el área de Vigilancia de la Salud lo valore.

La Dirección mantendrá una lista de trabajadores especialmente sensibles al COVID-19 y deberá estar actualizada en todo momento, esta lista no se hará pública y se utilizará a efectos de aplicar los protocolos de protección indicados para este colectivo.

La Dirección de la empresa aplicará el protocolo de protección para trabajadores especialmente sensible que consiste en si se da un caso positivo en la empresa, el trabajador causará baja, llamando al ambulatorio de su zona. Esta baja será considerada a efectos económicos como accidente de trabajo.

Como medida preventiva a realizar, si no se presenta un posible positivo o positivo confirmado, el empresario buscará puestos de trabajo alternativos libres de riesgo de contagio de Coronavirus y en caso de que no los hubiera se adoptarán las medidas organizativas pertinentes.

8 ANEXOS.

8.1 FICHA DE DESIGNACIÓN DEL COORDINADOR DE EMERGENCIAS

LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE COORDINADOR DE EMERGENCIAS EPIDEMIA CORONAVIRUS

Titular	Trab. Asignado:	DNI:
Sustituto	Trab. Asignado:	DNI:

FUNCIONES:

- Desarrollo de la planificación de contingencia frente a la epidemia del CORONAVIRUS COVID19. Presentación a la dirección de la empresa y aprobación de la misma.
- Designación de los equipos de intervención de cada uno de los departamentos de la empresa.
- Coordinación y puesta en marcha de las actividades planificadas, junto con los equipos de intervención de cada uno de los departamentos involucrados. Asignación de funciones.
- Mantener actualizada toda la información sobre la epidemia emitida por las instituciones de salud pública sobre la enfermedad y las medidas a adoptar en cada fase.
- Actualizar periódicamente el plan de comunicaciones para casos de emergencia: con el resto de equipos de intervención y éstos a su vez con los empleados.
- Coordinación de simulacros de emergencias.
- Coordinar, junto con la dirección de la empresa, las pautas de actuación ante la ausencia de empleados durante la epidemia.
- Coordinar la formación e información a impartir a todos los empleados a través del servicio de prevención y los equipos de intervención.
- Coordinarse con los órganos de representación de los trabajadores las medidas de actuación previstas para la epidemia.
- Coordinar junto con la dirección de la empresa la disponibilidad de los recursos materiales y humanos previstos en la planificación.
- Colaborar con los servicios de salud pública autonómicos y estatales así como con protección civil en caso de considerarlo necesario, transmitiendo información y compartiendo las buenas prácticas adoptadas por la empresa.

RESPONSABILIDADES:

- Desarrollo e implantación el plan de actuación y contingencia ante la epidemia de CORONAVIRUS COVID19

Firma del titular:

Fecha y firma.

Firma del Sustituto:

Fecha y firma.

8.2 FICHA DE DESIGNACIÓN DEL EQUIPO DE INTERVENCIÓN

LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE EQUIPO DE INTERVENCIÓN EPIDEMIA CORONAVIRUS

Depart. 1:	Trab. Asignado:	DNI:
Depart. 2:	Trab. Asignado:	DNI:
Depart. 3:	Trab. Asignado:	DNI:
Depart. 4:	Trab. Asignado:	DNI:

FUNCIONES:

- Colaborar con el coordinador la elaboración de la planificación de contingencia frente a la epidemia de CORONAVIRUS COVID19
- Asimilación de las funciones asignadas por el coordinador y desarrollo de las mismas.
- Canalizar a todos los empleados la información sobre la epidemia emitida por las instituciones de salud pública sobre la enfermedad y las medidas a adoptar en cada fase.
- Actualizar periódicamente el plan de comunicaciones para casos de emergencia.
- Colaborar en la realización de simulacros de emergencias.
- Coordinar, junto con la dirección de la empresa, las pautas de actuación ante la ausencia de empleados durante la epidemia.
- Colaborar junto con el coordinador la disponibilidad de los recursos materiales y humanos previstos en la planificación.

RESPONSABILIDADES:

- Colaborar con el coordinador en todas las funciones asignadas para la adecuada implantación del plan de actuación y contingencia ante la epidemia de CORONAVIRUS COVID19
- Mantener adecuadamente informados a todos los empleados a su cargo sobre las medidas adoptadas en el plan de actuación frente a la epidemia.
- Mantener las vías de comunicación con todos los empleados.

Firma del responsable Departamento 1:

Fecha y firma.

Firma del responsable Departamento 2:

Fecha y firma.

Firma del responsable Departamento 3:

Fecha y firma.

Firma del responsable Departamento 4:

Fecha y firma.

8.3 INFORMACIÓN GENERAL SOBRE EL CORONAVIRUS COVID19.

Las siguientes fichas informativas se pueden descargar en la web del Ministerio de Sanidad:
<https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-China/ciudadania.htm>

¿Qué es el nuevo coronavirus SARS-CoV-2?

Los coronavirus son una familia de virus que normalmente afectan sólo a animales, aunque en ocasiones pueden transmitirse a las personas.

El SARS-CoV-2 es un nuevo tipo de coronavirus detectado por primera vez en diciembre de 2019. Este nuevo virus puede afectar a las personas y produce la enfermedad COVID-19.

Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
@sanidadgob

¿Cómo se transmite el nuevo coronavirus?

La transmisión se produce por contacto estrecho con las secreciones respiratorias que se generan con la tos o el estornudo de una persona enferma.

Estas secreciones podrían infectar a otra persona si entrasen en contacto con su nariz, sus ojos o su boca.

Es poco probable la transmisión por el aire a distancias mayores de uno o dos metros.

Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
@sanidadgob

¿Cuáles son los síntomas del nuevo coronavirus?

Los síntomas más comunes de la nueva enfermedad por coronavirus (COVID-19) son:

Fiebre

Tos

Sensación de falta de aire

El **80%** de los casos presenta **síntomas leves**

Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
@sanidadgob

¿Existe tratamiento para el nuevo coronavirus?

No existe un tratamiento específico pero se están empleando algunos antivirales que han demostrado cierta eficacia en estudios recientes.

Sí existen tratamientos para el control de sus síntomas.

Al ser una infección producida por virus, los antibióticos **NO** deben ser utilizados como medio de prevención o tratamiento.

Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
@sanidadgob

¿Qué puedo hacer para protegerme del nuevo coronavirus y otros virus respiratorios?



Lávate las manos frecuentemente



Evita tocarte los ojos, la nariz y la boca, ya que las manos facilitan su transmisión



Al toser o estornudar, cúbrete la boca y la nariz con el codo flexionado



Usa pañuelos desechables para eliminar secreciones respiratorias y tíralo tras su uso



Si presentas síntomas respiratorios evita el contacto cercano con otras personas

Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
 @sanidadgob



¿Debo utilizar mascarilla para protegerme del nuevo coronavirus?

La población general sana **no necesita utilizar mascarillas.**

Las mascarillas ayudan a prevenir la transmisión del virus si las llevan quienes están enfermos.

Los profesionales sanitarios indicarán el uso de mascarillas en aquellas situaciones en las que se considere necesario.



Consulta fuentes oficiales para informarte
www.mscbs.gob.es
 @sanidadgob



Nuevo coronavirus: Qué hacer

Si presentas alguno de los siguientes síntomas:

Fiebre



Tos



Quédate en casa y llama al teléfono habilitado en tu Comunidad Autónoma

Si tienes:

Sensación de falta de aire



Empeoramiento

Sensación de gravedad

Llama al 112

Es un teléfono de urgencias. Su buen uso depende de todos.

Aragón	900 400 061 / 955 545 060
Aragón	976 696 382
Asturias	900 878 232 / 984 100 400 / 112 marcando 1
Cantabria	900 612 112
Castilla-La Mancha	900 122 112
Castilla y León	900 222 000
Cataluña	061
Ceuta	900 720 692
C. Madrid	900 102 112
C. Valenciana	900 300 555
Extremadura	112
Galicia	900 400 116
Islas Baleares	061
Canarias	900 112 061
La Rioja	941 298 333
Melilla	112
Murcia	900 121 212
Navarra	948 290 290
Pais Vasco	900 203 050

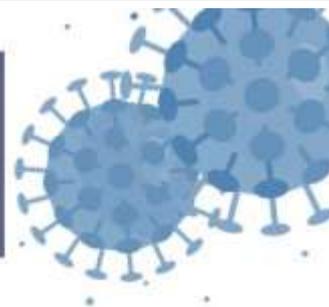
Consulta fuentes oficiales para informarte:
www.mscbs.gob.es
 @sanidadgob

17 marzo 2020

¡ESTE VIRUS LO PARAMOS UNIDOS!



¿Qué les digo a niños y niñas sobre el coronavirus?



Puedes comenzar preguntándoles qué saben sobre el coronavirus. Responde a todas sus preguntas de manera sencilla y transmitiendo calma.

1 Es un nuevo virus que se descubrió en China en diciembre de 2019

2 Los síntomas más frecuentes son:



FIEBRE



TOS



**SENSACIÓN de
FALTA de AIRE**

Normalmente los casos presentan síntomas leves

3 Recuérdales que está en su poder protegerse. ¿Cómo?



Lávate las manos
frecuentemente
con agua y jabón

Al toser o estornudar,
cúbrete la boca y la
nariz con el codo
flexionado o con un
pañuelo desechable y
tíralo a la basura



Evita tocarte los
ojos, la nariz y la
boca, ya que las
manos facilitan la
transmisión

Si te encuentras mal,
avisa a un adulto



**Es un momento crucial para enseñarles buenas
medidas de higiene para toda su vida.**

¿CÓMO DEBO LAVARME LAS MANOS?



El modo de realizar el lavado de manos es el siguiente: primero mojar las manos con agua, aplicar el jabón y frotar las manos durante al menos 40 segundos limpiando entre los dedos y bajo las uñas, posteriormente aclarar con agua, por último, secar las manos con una toalla desechable y cerrar el grifo con la propia toalla. Cuando no se disponga de agua y jabón, puede usar toallitas húmedas con alcohol o gel desinfectante para las manos. Si usa gel, frótese las manos hasta que el gel se seque. El gel no necesita agua para hacer efecto; el alcohol que contiene elimina de sus manos los gérmenes causantes del Coronavirus COVID-19

- Evite tocarse los ojos, la nariz o la boca. La propagación de gérmenes se produce con frecuencia cuando una persona toca una superficie contaminada y luego se toca los ojos, nariz o boca. Los gérmenes pueden sobrevivir sobre superficies como tiradores de puertas, mesas... durante 2 o más horas.

Es imprescindible reforzar las medidas de higiene personal en todos los ámbitos de trabajo y frente a cualquier escenario de exposición.

Se recomienda:

- La **higiene de manos** es la medida principal de prevención y control de la infección. Si las manos están visiblemente limpias la higiene de manos se hará con productos de base alcohólica; si estuvieran sucias o manchadas con fluidos se hará con agua y jabón antiséptico
- Las **uñas** deben llevarse **cortas y cuidadas**, evitando el uso de anillos, pulseras, relojes de muñeca u otros adornos
- **Recoger el cabello** largo en una coleta o moño bajo, pudiéndose ayudar de un gorro de quirófano.
- **Evitar el uso de lentillas**. Si se necesitan gafas, éstas deberán estar fijadas con cinta adhesiva desde el puente de la gafa a la frente
- Se recomienda **retirar el maquillaje** u otros productos cosméticos que puedan ser fuente de exposición prolongada en caso de resultar contaminados
- **Etiqueta respiratoria:**
 - Si tiene síntomas respiratorios debe cubrirse la boca y nariz al toser o estornudar con un pañuelo desechable y tirarlo en un contenedor de basura. Si no se tiene pañuelo de papel debe toser o estornudar sobre su brazo en el ángulo interno del codo, con el propósito de no contaminar las manos.
 - Si sufre un acceso de tos inesperado y se cubre accidentalmente con la mano, evitar tocarse los ojos, la nariz o la boca.
 - Toda persona con síntomas respiratorios debe lavarse frecuentemente las manos porque accidentalmente puede tener contacto con secreciones o superficies contaminadas con secreciones.
 - Lavarse las manos con agua y jabón, o con solución a base de alcohol, protege de igual forma y debe realizarse después de estar en contacto con secreciones respiratorias y objetos o materiales contaminados.

Las **medidas de protección individual** (mascarillas, gafas o ropa), deben ser adecuadas y proporcionales al riesgo o riesgos frente a los que debe ofrecerse protección acorde con la actividad laboral o profesional. Para el desarrollo normal del trabajo no son necesarias estas medidas. Su recomendación queda restringida a casos muy concretos:

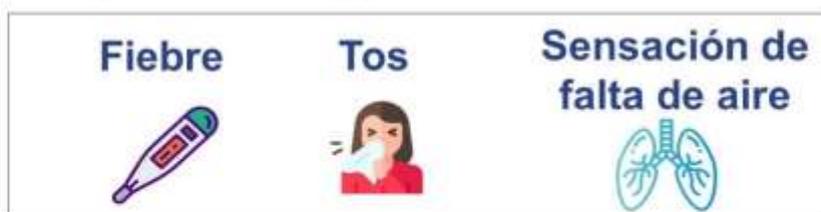
- Contacto con personas de la organización o subcontratas que estando en las instalaciones alerten de síntomas: tos, fiebre o dificultad respiratoria.
- Limpieza y desinfección de instalaciones tras la existencia de un caso probable o confirmado.

8.4 INFORMACIÓN PARA CASOS PROBABLES EN EL CENTRO DE TRABAJO

Nuevo coronavirus: QUÉ HACER SI TIENES SÍNTOMAS ESTANDO EN EL CENTRO DE TRABAJO



Si presentas alguno de estos **síntomas**



Has estado recientemente
en una zona de riesgo

y

o



Has tenido contacto
estrecho con una persona
que sea un caso confirmado



LLAMA AL COORDINADOR DE EMERGENCIAS: _____

- No toques nada. Evita el contacto con otras personas y si tienes tos mantén una distancia mínima de 2 metros.
- Lávate las manos o utiliza geles desinfectantes.
- Utiliza la mascarilla que te ofrezca el Coordinador de Emergencias.
- Espera en la zona habilitada a que personal sanitario te atienda.

8.6 MEDIDAS DE PROTECCIÓN PERSONAL PARA ACTIVIDADES CON RIESGO

Las medidas de protección personal se centran en actividades con riesgo de exposición directa al virus COVID-19:

- Para aquellas situaciones laborales en las que la relación que se pueda tener con un caso probable o confirmado incluye contacto estrecho: por ejemplo, atención a una persona trabajadora o subcontrata que informe sobre síntomas en el centro de trabajo.
- Para situaciones de limpieza, desinfección o gestión de residuos. Ya sea por personal propio o personal externo.

Equipos de protección individual

Se cumplirá una estricta higiene de manos antes y después del contacto con personas potencialmente afectadas y de la retirada del equipo de protección individual. El coordinador de emergencias que acompañe a la persona con síntomas hasta la zona de aislamiento así como el personal de limpieza deberá utilizar los siguientes EPIs:

- Una mascarilla de alta eficacia FFP2 o preferiblemente FFP3 si hay disponibilidad. Con marcado CE UNE-EN 149; UNE-EN 143; UNE-EN 140.
 - Las mascarillas quirúrgicas (UNE-EN 14683) son PS y no un EPI. No obstante, hay mascarillas quirúrgicas que pueden proteger adicionalmente al personal sanitario frente a posibles salpicaduras de fluidos biológicos. Esta prestación adicional no implica protección frente a la inhalación de un aerosol líquido.
- Protección ocular ajustada de montura integral o protector facial completo. Norma UNE-EN 166. Marcada como gafa integral, campo de uso 3,4 o 5. O pantalla facial con montura marcada con campo de uso 3.
 - La gafa de montura universal se podría utilizar cuando sólo sea necesario evitar contacto accidental mano-ojo.
- Guantes de protección. Norma EN ISO 374-5. Deberá incluir el pictograma de riesgo biológico + la palabra VIRUS bajo él.



- Bata impermeable de manga larga. Norma UNE-EN 14126.
 - Este tipo de ropa puede ofrecer distintos niveles de hermeticidad tanto en su material como en su diseño, cubriendo parcialmente el cuerpo como batas, delantales, etc., o el cuerpo completo.
 - En la designación, se incluye el Tipo y la letra B (de Biológico). Para protección adicional en alguna zona, como cierta impermeabilidad, también puede recurrirse a delantales de protección química que cumplen con la norma UNE-EN 14605, denominados Tipos PB [3] y PB [4] de protección biológica, pueden ser adecuados para el uso de protección contra salpicaduras mencionado o para complementar una bata que no sea un EPI.

EN 14126



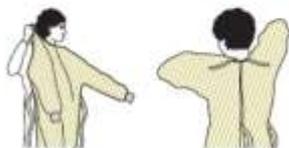
Nº de Tipo B

SEQUENCE FOR DONNING PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)

The type of PPE used will vary based on the level of precautions required; e.g., Standard and Contact, Droplet or Airborne Infection Isolation.

1. GOWN

- Fully cover torso from neck to knees, arms to end of wrists, and wrap around the back
- Fasten in back of neck and waist



2. MASK OR RESPIRATOR

- Secure ties or elastic bands at middle of head and neck
- Fit flexible band to nose bridge
- Fit snug to face and below chin
- Fit-check respirator



3. GOGGLES OR FACE SHIELD

- Place over face and eyes and adjust to fit



4. GLOVES

- Extend to cover wrist of isolation gown



USE SAFE WORK PRACTICES TO PROTECT YOURSELF AND LIMIT THE SPREAD OF CONTAMINATION

- Keep hands away from face
- Limit surfaces touched
- Change gloves when torn or heavily contaminated
- Perform hand hygiene

SECUENCIA PARA PONERSE EL EQUIPO DE PROTECCIÓN PERSONAL (PPE)

El tipo de PPE que se debe utilizar depende del nivel de precaución que sea necesario; por ejemplo, equipo Estándar y de Contacto o de Aislamiento de infecciones transportadas por gotas o por aire.

1. BATA

- Cubra con la bata todo el torso desde el cuello hasta las rodillas, los brazos hasta la muñeca y dóblela alrededor de la espalda
- Átela por detrás a la altura del cuello y la cintura

2. MÁSCARA O RESPIRADOR

- Asegúrese los cordones o la banda elástica en la mitad de la cabeza y en el cuello
- Ajuste la banda flexible en el puente de la nariz
- Acomódesela en la cara y por debajo del mentón
- Verifique el ajuste del respirador

3. GAFAS PROTECTORAS O CARETAS

- Colóquesela sobre la cara y los ojos y ajústela

4. GUANTES

- Extienda los guantes para que cubran la parte del puño en la bata de aislamiento

UTILICE PRÁCTICAS DE TRABAJO SEGURAS PARA PROTEGERSE USTED MISMO Y LIMITAR LA PROPAGACIÓN DE LA CONTAMINACIÓN

- Mantenga las manos alejadas de la cara
- Limite el contacto con superficies
- Cambie los guantes si se rompen o están demasiado contaminados
- Realice la higiene de las manos

SEQUENCE FOR REMOVING PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)

Except for respirator, remove PPE at doorway or in anteroom. Remove respirator after leaving patient room and closing door.

1. GLOVES

- Outside of gloves is contaminated!
- Grasp outside of glove with opposite gloved hand; peel off
- Hold removed glove in gloved hand
- Slide fingers of ungloved hand under remaining glove at wrist
- Peel glove off over first glove
- Discard gloves in waste container



2. GOGGLES OR FACE SHIELD

- Outside of goggles or face shield is contaminated!
- To remove, handle by head band or ear pieces
- Place in designated receptacle for reprocessing or in waste container



3. GOWN

- Gown front and sleeves are contaminated!
- Unfasten ties
- Pull away from neck and shoulders, touching inside of gown only
- Turn gown inside out
- Fold or roll into a bundle and discard



4. MASK OR RESPIRATOR

- Front of mask/respirator is contaminated — DO NOT TOUCH!
- Grasp bottom, then top ties or elastics and remove
- Discard in waste container



SECUENCIA PARA QUITARSE EL EQUIPO DE PROTECCIÓN PERSONAL (PPE)

Con la excepción del respirador, quítase el PPE en la entrada de la puerta o en la antecala. Quítase el respirador después de salir de la habitación del paciente y de cerrar la puerta.

1. GUANTES

- ¡El exterior de los guantes está contaminado!
- Agarre la parte exterior del guante con la mano opuesta en la que todavía tiene puesto el guante y quítelo
- Sostenga el guante que se quitó con la mano enguantada
- Deslice los dedos de la mano sin guante por debajo del otro guante que no se ha quitado todavía a la altura de la muñeca
- Quítase el guante de manera que acabe cubriendo el primer guante
- Arroje los guantes en el recipiente de desechos

2. GAFAS PROTECTORAS O CARETA

- ¡El exterior de las gafas protectoras o de la careta está contaminado!
- Para quitarlas, tómelas por la parte de la banda de la cabeza o de las piezas de las orejas
- Colóquelas en el recipiente designado para reprocessar materiales o de materiales de desecho

3. BATA

- ¡La parte delantera de la bata y las mangas están contaminadas!
- Desate los cordones
- Tocando solamente el interior de la bata, pásela por encima del cuello y de los hombros
- Voltee la bata al revés
- Dóblela o enróllela y deséchela

4. MÁSCARA O RESPIRADOR

- La parte delantera de la máscara o respirador está contaminada — ¡NO LA TOQUE!
- Primero agarre la parte de abajo, luego los cordones o banda elástica de arriba y por último quítase la máscara o respirador
- Árrójele en el recipiente de desechos

PERFORM HAND HYGIENE IMMEDIATELY AFTER REMOVING ALL PPE

EFFECTÚE LA HIGIENE DE LAS MANOS INMEDIATAMENTE DESPUÉS DE QUITARSE CUALQUIER EQUIPO DE PROTECCIÓN PERSONAL

8.7 LIMPIEZA Y DESINFECCIÓN DE SUPERFICIES Y ESPACIOS.

Es importante asegurar una correcta limpieza de las superficies y de los espacios.

- La limpieza de superficies, mobiliario no metálico y exterior de contenedores de residuos deberá limpiarse con lejía (1000 ppm de cloro activo. Dilución 1:50 de lejía 40-50 gr/litro preparada en el momento más próximo a realizar la limpieza), etanol al 62-71% o peróxido de hidrógeno al 0,5%, en un minuto.

Particularidades para tener en cuenta:

- Es importante que no queden zonas húmedas.
- Se emplearán los detergentes y desinfectantes según recomendaciones anteriores (con efecto virucida) y para las superficies se utilizará material textil desechable.
- El personal de limpieza recibirá formación e información previa a la realización del trabajo y utilizará el equipo de protección individual especificado a continuación.
- La limpieza general se hará siempre en húmedo, desde las zonas más limpias a las más sucias.
- La limpieza de mobiliario metálico, debido al efecto corrosivo de la lejía, se realizará preferentemente con toallitas desinfectantes o en su defecto con el desinfectante de superficies.
- Todo el material desechable del lugar de trabajo (jabón, papel, guantes, etc.) incluso aunque no se haya abierto, debe ser desechado.

Gestión de residuos

Mientras dure la limpieza, los residuos se consideran residuos de Clase III o como residuos Bio-sanitarios. Se deberá solicitar a la empresa de limpieza que utilice recipientes adecuados y un gestor de residuos para su transporte y gestión.

El material utilizado que sea desechable, se introducirá en un contenedor de residuos con tapa y etiquetado con las advertencias precisas.

8.8 TELÉFONOS DE EMERGENCIA SEGÚN COMUNIDAD AUTÓNOMA.

Los teléfonos de emergencia se encuentran publicados en la web del Ministerio de Sanidad:

<https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-China/telefonos.htm>

	Andalucía	955 54 50 60
	Aragón	061
	Asturias	112
	Cantabria	900 612 112
	Castilla La Mancha	900 122 112
	Castilla y León	900 222 000
	Cataluña	061
	Ceuta	900 720 692
	C. Madrid	900 102 112
	C. Valenciana	900 300 555
	Extremadura	https://saludextremadura.ses.es/web/
	Galicia	900 400 116
	Islas Baleares	061
	Canarias	900 11 20 61
	La Rioja	941 29 83 33
	Melilla	http://www.ingesa.mscbs.gob.es/quienesSomos/areaSanMelilla.htm
	Murcia	900 12 12 12
	Navarra	948 29 02 90
	País Vasco	900 20 30 50

	PLAN DE ACTUACIÓN Y CONTINGENCIA FRENTE AL CORONAVIRUS – COVID19	Informe nº 0000-01/HIG-COVID19 Revisión nº 08 Fecha: 20/05/2020 Paginación: Página 25 de 27
--	---	---

8.9 AUTO-TEST CORONAVIRUS.

Ante la emergencia mundial que supone la amenaza del COVID-19, las Administraciones están facilitando App o Webs que permiten elaborar un análisis personal de la posibilidad de contagio por coronavirus.

Generalitat de Catalunya

<http://canalsalut.gencat.cat/coronavirus-test/>

La Generalitat Valenciana:

http://coronavirusautotest.san.gva.es/autotest_es.html

Consejería de Salud de la Junta de Andalucía, ha habilitado en la app de Salud Responde diversas cuestiones relacionadas con el coronavirus. Por un lado, se ha dispuesto un test de varias preguntas en el que el usuario describe los síntomas que padece.

Por otro lado, se ha establecido un apartado informativo en el que se detallan los síntomas habituales del Covid-19, cómo se puede contraer la enfermedad y medidas de protección.

<https://play.google.com/store/apps/details?id=citamovil.saludresponde&hl=es>

<https://apps.apple.com/es/app/salud-responde/id681103926>

	PLAN DE ACTUACIÓN Y CONTINGENCIA FRENTE AL CORONAVIRUS – COVID19	Informe nº 0000-01/HIG-COVID19 Revisión nº 08 Fecha: 20/05/2020 Paginación: Página 27 de 27
--	---	---

8.11 COMUNICADO TRABAJADORES

20 de mayo de 2020

A todo el personal del LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE

Dada la situación de emergencia sanitaria, debido a la pandemia de infecciones por COVID-19, que estamos pasando, la Dirección les comunica:

Toda persona que sufra de:

- Diabetes
- Enfermedad Cardiovascular, incluida hipertensión
- Enfermedad pulmonar crónica
- Inmunodeficiencia
- Cáncer en fase de tratamiento activo
- Situación de embarazo, o post-parto (< 6 semanas)
- Mayores de 60 años

Deberá comunicar su situación de ESPECIAL SENSIBILIDAD al Coordinador de emergencia para que se tomen las medidas preventivas oportunas.

Toda persona que haya mantenido un contacto estrecho con un caso posible, probable o confirmado de COVID-19, deberá comunicar dicha situación al Coordinador de emergencia para que se tomen las medidas preventivas oportunas.

Es deber de todos los integrantes de esta empresa velar por la Seguridad y Salud de todos y en especial de las personas más vulnerables.

Atentamente, la Dirección